Extraflame®

Riscaldamento a Pellet

FR

MANUEL UTILISATEUR POÊLES À PELLET

ELLA - MIETTA - WENDY

MADE IN ITALY
design & production

004280231 - Rev 000

⚠ ATTENTION

LES SURFACES PEUVENT DEVENIR TRÈS CHAUDES !
UTILISER TOUJOURS DES GANTS DE PROTECTION !

Une énergie thermique est emprisonnée pendant la combustion et rend les surfaces, les portes, les poignées, les commandes, les vitres, le tuyau d'évacuation des fumées et éventuellement la partie antérieure de l'appareil considérablement chaudes.
Il ne faut pas toucher les éléments en question sans être muni de vêtements de protection (gants de protection fournis).
Il faut faire en sorte de bien expliquer ce danger aux enfants et de ne pas les faire approcher du foyer pendant le fonctionnement

FRANÇAIS 7

MISES EN GARDE 7
SÉCURITÉ 7
ENTRETIEN ORDINAIRE 9
INSTALLATION 10
DISTANCES MINIMALES 10
CONSIGNES POUR L'ENTRETIEN 10
INSTALLATION HERMÉTIQUE 12
AIR COMBURANT 12
SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES 12
DÉTAILS ELLA 13
DÉTAILS MIETTA 14
DÉTAILS WENDY 15
POSITIONNEMENT DU POÊLE 16
REMARQUES POUR LE FONCTIONNEMENT CORRECT 16
FUSIBLE 16
PELLET ET CHARGEMENT 17
RÉSERVOIR PELLET - FERMETURE À PRESSION 17
CARTE RADIO/URGENCE 18
TÉLÉCOMMANDE 19
CONFIGURATION 19
ÉTALONNAGE DE LA SONDE AMBIANTE DE LA TÉLÉCOMMANDE 19
TYPE ET REMPLACEMENT DES PILES 19
CARACTÉRISTIQUES DE LA TÉLÉCOMMANDE 20
AFFICHEUR 21
MENU GÉNÉRAL 22
MISES EN GARDE GÉNÉRALES 22
CONFIGURATIONS POUR LE PREMIER ALLUMAGE 23
DATE ET HEURE 23
LANGUE 23
SET DEGRÉS 23
FONCTIONNEMENT ET LOGIQUE 24
SET 25
PUISSANCE 25
TEMPÉRATURE AMBIANTE 25
VENTILATION 25
EASY SETUP 25
SET CHRONO 26
HABILITER CHRONO 26
PRG. 1-4 26
RÉGLAGES 27
AFFICHEUR 27
STAND-BY 27
CHARGE INITIALE 28
DELTA-T 28
EFFACER 28
FONCTIONS SUPPLÉMENTAIRES 28
AUX 28
THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE 28
INSTALLATION DU THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE 28
NETTOYAGE ET ENTRETIEN 29
ENTRETIEN 29
NETTOYAGE PÉRIODIQUE À LA CHARGE DE L'UTILISATEUR 29
FIN DE SAISON 31
ENTRETIEN ORDINAIRE EFFECTUÉ PAR LES TECHNICIENS AUTORISÉS 31
MISE HORS SERVICE (FIN DE SAISON) 31
AFFICHAGES 33
ALARMES 34
CONDITIONS DE GARANTIE 35
ÉLIMINATION 36

ATTENZIONE TASSATIVO
PRIMA DI MOVIMENTARE LA STUFA TOGLIERE LE MAIOLICHE INDICATE PER EVITARE DANNI.

ATTENTION - COMPULSORY
BEFORE MOVING THE STOVE, KINDLY TAKE THE CERAMICS OFF IN ORDER TO AVOID ANY DAMAGES

ATTENTION - OBLIGATOIRE
AVANT DE BOUGER LE POÊLE , FAIRE ATTENTION À LEVER LES CÉRAMIQUES INDIQUÉES POUR ÉVITER DES DÉGÂTS

VORSICHT - OBLIGATORISCH
BEVOR SIE DEN OFEN BEWEGEN , BITTE UNBEDINGT DIE BEZEICHNETE KERAMIK KACHELN ENTFERNEN UM SCHÄDEN ZU VERMEIDEN

ATENCIÓN - PERENTORIO
ANTES DE MOVER LA ESTUFA SACAR LAS MAYÓLICAS INDICADAS PARA EVITAR DAÑOS.

LET OP! VERPLICHT
VOORDAT DE KACHEL VERPLAATST WORDT, MOETEN DE DELEN IN MAJOLICA VERWIJDERD WORDEN OM BESCHADIGING TE VOORKOMEN.

UWAGA - OBOWIĄZEK
PRZED PRZYSTĄPIENIEM DO PRZEMIESZCZANIA PIECA ZDJĄĆ WSKAZANE MAJOLIKI ABY UNIKNĄĆ USZKODZENIA.

MIETTA

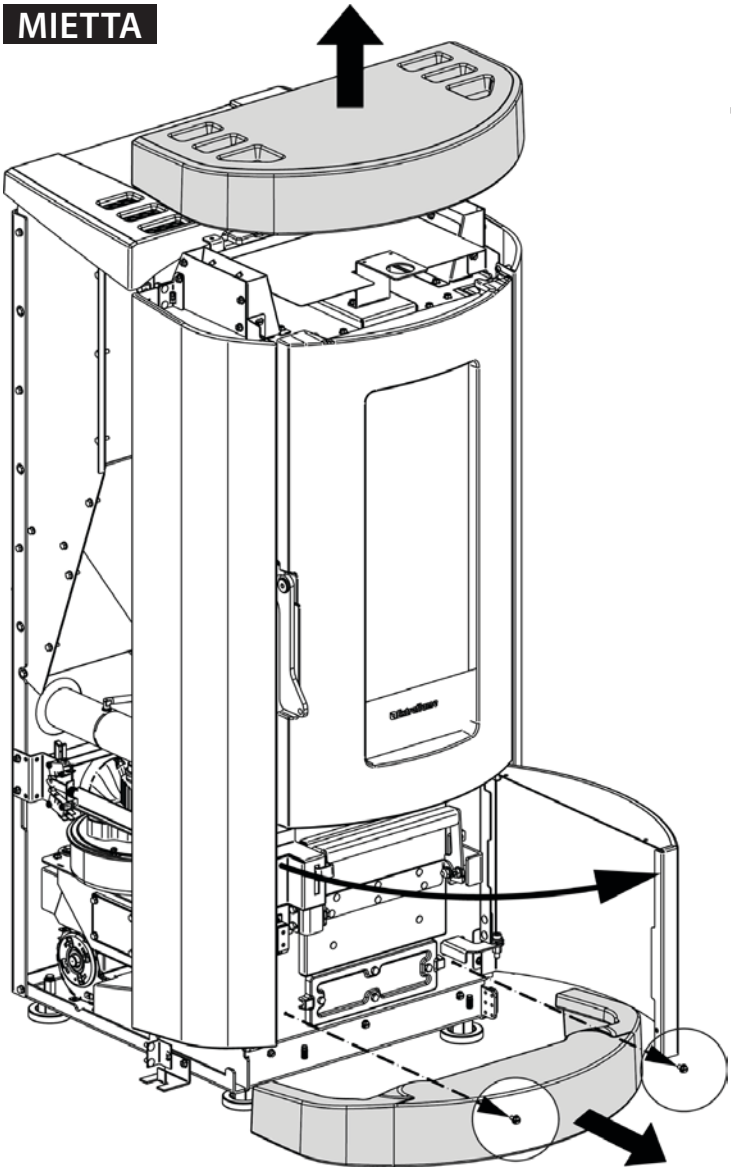

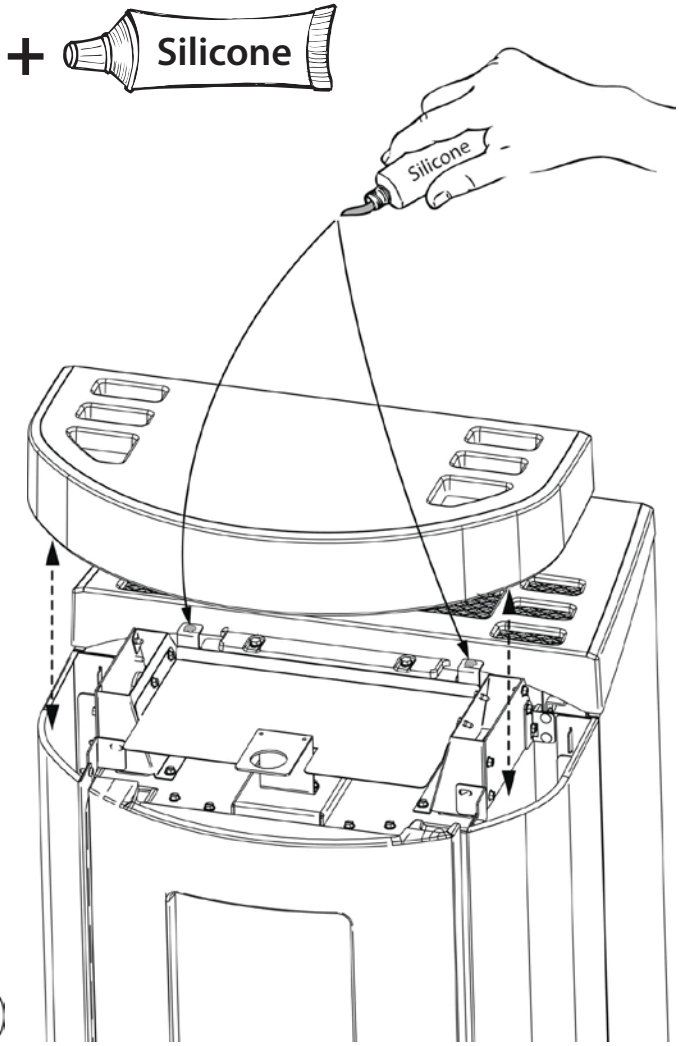

ATTENZIONE TASSATIVO
PRIMA DI MOVIMENTARE LA STUFA TOGLIERE LE MAIOLICHE INDICATE PER EVITARE DANNI.

ATTENTION - COMPULSORY
BEFORE MOVING THE STOVE, KINDLY TAKE THE CERAMICS OFF IN ORDER TO AVOID ANY DAMAGES

ATTENTION - OBLIGATOIRE
AVANT DE BOUGER LE POÊLE , FAIRE ATTENTION À LEVER LES CÉRAMIQUES INDIQUÉES POUR ÉVITER DES DÉGÂTS

VORSICHT - OBLIGATORISCH
BEVOR SIE DEN OFEN BEWEGEN , BITTE UNBEDINGT DIE BEZEICHNETE KERAMIK KACHELN ENTFERNEN UM SCHÄDEN ZU VERMEIDEN

ATENCIÓN - PERENTORIO
ANTES DE MOVER LA ESTUFA SACAR LAS MAYÓLICAS INDICADAS PARA EVITAR DAÑOS.

LET OP! VERPLICHT
VOORDAT DE KACHEL VERPLAATST WORDT, MOETEN DE DELEN IN MAJOLICA VERWIJDERD WORDEN OM BESCHADIGING TE VOORKOMEN.

UWAGA - OBOWIĄZEK
PRZED PRZYSTĄPIENIEM DO PRZEMIESZCZANIA PIECA ZDJĄĆ WSKAZANE MAJOLIKI ABY UNIKNĄĆ USZKODZENIA.

WENDY

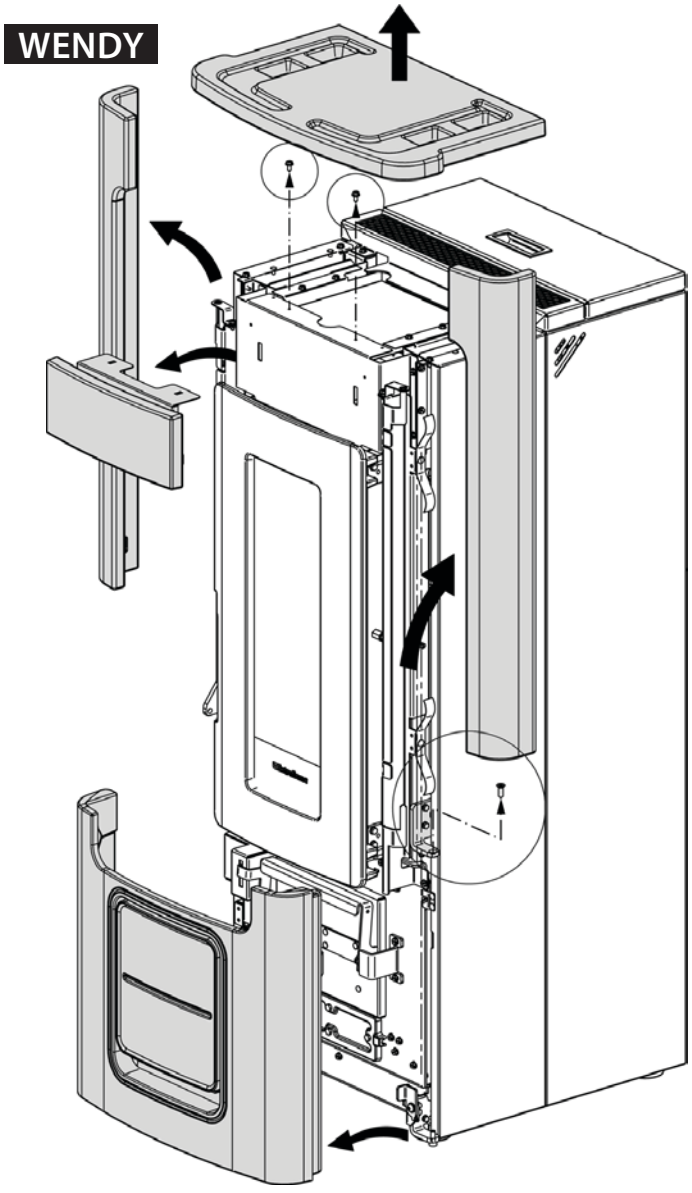

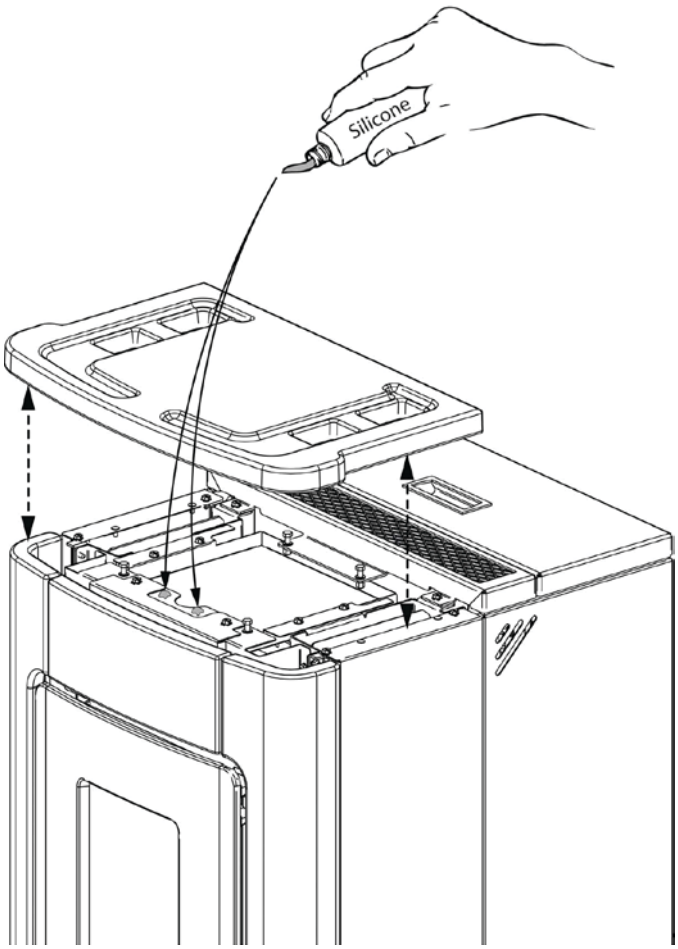

ELLA

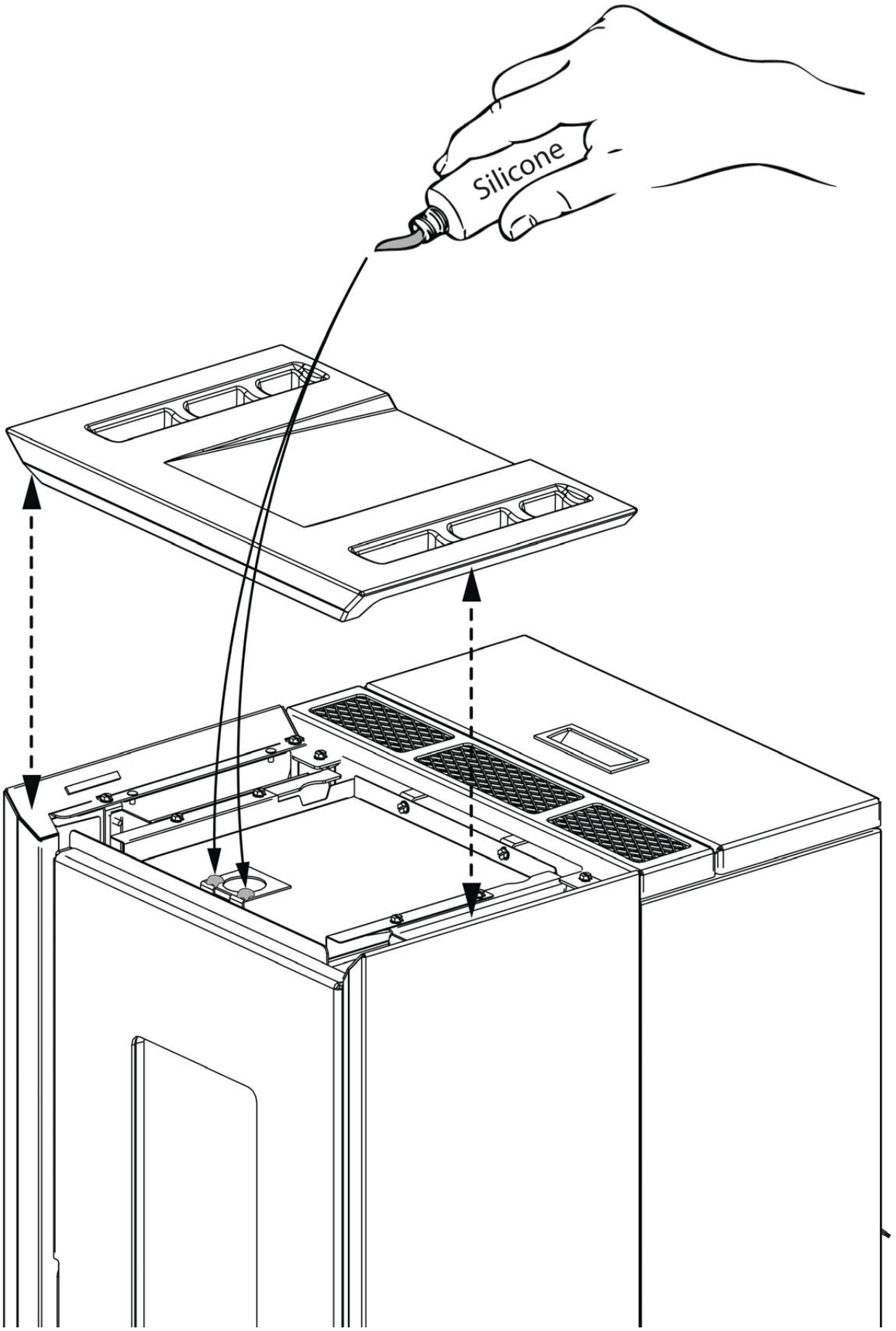

Nous vous remercions d'avoir choisi notre produit. Notre appareil est une solution de chauffage optimale née de la technologie la plus avancée avec une qualité de fabrication de très haut niveau et un design toujours actuel, pour vous faire profiter – en toute sécurité – de la merveilleuse sensation que procure la chaleur de la flamme.

MISES EN GARDE

Ce manuel d'instructions fait partie intégrante du produit : s'assurer qu'il soit toujours avec l'appareil, même en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur, ou en cas de transfert à un autre emplacement. Si ce manuel devait être abîmé ou perdu, en demander un autre exemplaire au service technique le plus proche. Ce produit doit être réservé à l'usage pour lequel il a expressément été réalisé. Toute responsabilité contractuelle et extra-contractuelle du fabricant, en cas de dommages causés à des personnes, animaux ou biens, dus à des erreurs d'installation, de réglage, d'entretien et d'utilisation incorrects, est exclue.
L'installation doit être exécutée par du personnel qualifié et autorisé, qui assumera toute la responsabilité de l'installation définitive ainsi que du bon fonctionnement ultérieur du produit installé. Il faut respecter toutes les lois et règlementations nationales, régionales, provinciales et communales existant dans le pays où a été installé l'appareil, ainsi que les instructions contenues dans le présent manuel.
En cas de non respect de ces précautions, le fabricant n'assume aucune responsabilité.
Après avoir enlevé l'emballage, s'assurer que le contenu est intact et qu'il ne manque rien. Le cas échéant, s'adresser au revendeur auprès duquel l'appareil a été acheté. Toutes les pièces électriques qui composent le produit et qui garantissent son bon fonctionnement, devront être remplacées par des pièces d'origine et uniquement par un Centre d'Assistance Technique agréé.

SÉCURITÉ

- **L'APPAREIL PEUT ÊTRE UTILISÉ PAR DES ENFANTS ÂGÉS DE PLUS DE 8 ANS ET PAR DES PERSONNES AUX CAPACITÉS PHYSIQUES, SENSORIELLES OU MENTALES RÉDUITES, SANS EXPÉRIENCE NI CONNAISSANCE NÉCESSAIRE, À CONDITION D'ÊTRE STRICTEMENT SURVEILLÉS OU BIEN SEULEMENT APRÈS AVOIR ÉTÉ INSTRUITS SUR LES CONDITIONS D'UTILISATION SÛRES DE**

L'APPAREIL ET EN AVOIR COMPRIS LES DANGERS INHÉRENTS.L'UTILISATION DU GÉNÉRATEUR PAR DES PERSONNES (Y COMPRIS LES ENFANTS) AYANT DES CAPACITÉS PHYSIQUES, SENSORIELLES ET MENTALES RÉDUITES, OU DES PERSONNES INEXPÉRIMENTÉES EST INTERDITE À MOINS QU'UNE PERSONNE RESPONSABLE DE LEUR SÉCURITÉ NE LES SURVEILLE ET LES INSTRUISE.

- LES ENFANTS DOIVENT ÊTRE CONTRÔLÉS POUR S'ASSURER QU'ILS NE JOUENT PAS AVEC L'APPAREIL.
- LE NETTOYAGE ET L'ENTRETIEN À LA CHARGE DE L'UTILISATEUR NE DOIVENT PAS ÊTRE EFFECTUÉS PAR DES ENFANTS NON SURVEILLÉS.
- NE PAS TOUCHER LE GÉNÉRATEUR NU-PIEDS OU AVEC D'AUTRES PARTIES DU CORPS MOUILLÉES OU HUMIDES.
- INTERDICTION DE TOUCHER AUX DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ OU DE RÉGLAGE, SANS L'AUTORISATION OU LES INDICATIONS DU FABRICANT.
- NE PAS TIRER, DEBRANCHER OU TORDRE LES CABLES ELECTRIQUES QUI SORTENT DU PRODUIT, MEME SI CELUI-CI N'EST PAS BRANCHE AU RESEAU D'ALIMENTATION ELECTRIQUE.
- IL EST RECOMMANDÉ DE POSITIONNER LE CÂBLE D'ALIMENTATION DE FAÇON À CE QU'IL N'ENTRE PAS EN CONTACT AVEC LES PARTIES CHAUDES DE L'APPAREIL.
- LA FICHE D'ALIMENTATION DOIT ÊTRE ACCESSIBLE APRÈS L'INSTALLATION.
- ÉVITER DE RÉDUIRE LES DIMENSIONS OU D'OBSTRUER LES OUVERTURES D'AÉRATION DE LA PIÈCE D'INSTALLATION. LES OUVERTURES D'AÉRATION SONT INDISPENSABLES POUR UNE COMBUSTION CORRECTE.
- NE PAS LAISSER LES ÉLÉMENTS DE L'EMBALLAGE À LA PORTÉE DES ENFANTS OU DE PERSONNES HANDICAPÉES, NON ASSISTÉS.
- LORSQUE L'APPAREIL EST EN ÉTAT DE MARCHE, LA PORTE DU FOYER DOIT TOUJOURS RESTER FERMÉE.
- QUAND L'APPAREIL FONCTIONNE, IL EST CHAUD AU TOUCHER, EN PARTICULIER TOUTES LES SURFACES EXTÉRIEURES ; IL EST DONC RECOMMANDÉ DE FAIRE ATTENTION.
- CONTRÔLER LA PRÉSENCE ÉVENTUELLE D'OBSTRUCTIONS AVANT D'ALLUMER UN APPAREIL APRÈS UNE LONGUE PÉRIODE D'INACTIVITÉ.
- LE GÉNÉRATEUR A ÉTÉ CONÇU POUR ÊTRE UTILISÉ DANS N'IMPORTE QUELLE CONDITION CLIMATIQUE. CEPENDANT, EN CAS DE CLIMAT PARTICULIÈREMENT DÉFAVORABLE (VENT FORT, GEL), LES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ POURRAIENT SE DÉCLENCHER, PROVOQUANT AINSI L'ARRÊT DU

GÉNÉRATEUR. SI CELA SE VÉRIFIE, CONTACTER LE SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET SURTOUT NE PAS DÉSACTIVER LES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ.

- **EN CAS D'INCENDIE DU CONDUIT DE FUMÉE, SE MUNIR D'EXTINCTEURS POUR ÉTOUFFER LES FLAMMES OU APPELER LES POMPIERS.**
- **CET APPAREIL NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ COMME INCINÉRATEUR DE DÉCHETS.**
- **N'UTILISER AUCUN LIQUIDE INFLAMMABLE POUR L'ALLUMAGE**
- **AU COURS DU REMPLISSAGE, VEILLER À CE QUE LE SAC DE PELLETS N'ENTRE PAS EN CONTACT AVEC L'APPAREIL.**
- **LES FAÏENCES SONT DES PRODUITS ARTISANAUX ET EN TANT QUE TELS, ELLES PEUVENT PRÉSENTER DES MICRO-GRUMEAUX, DES CRAQUELURES ET DES IMPERFECTIONS CHROMATIQUES. CES CARACTÉRISTIQUES EN DÉMONTRENT LA VALEUR. ÉTANT DONNÉ LEUR COEFFICIENT DE DILATATION DIFFÉRENT, L'ÉMAIL ET LA FAÏENCE PRODUISENT DES MICRO-FISSURES (CRAQUELURES) QUI TÉMOIGNENT DE LEUR AUTHENTICITÉ. POUR NETTOYER LES FAÏENCES, NOUS CONSEILLONS D'UTILISER UN CHIFFON DOUX ET SEC. SI UN DÉTERGENT OU DU LIQUIDE EST UTILISÉ, CE DERNIER POURRAIT PÉNÉTRER À L'INTÉRIEUR DES FISSURES ET LES METTRE EN ÉVIDENCE.**
- **ÉTANT DONNÉ QUE L'APPAREIL PEUT S'ALLUMER DE MANIÈRE AUTONOME VIA CHROMOTHÉRAPIE OU À DISTANCE GRÂCE AUX APPLICATIONS DÉDIÉES, IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE LAISSER DES OBJETS À L'INTÉRIEUR DES DISTANCES DE SÉCURITÉ INDIQUÉES SUR L'ÉTIQUETTE DES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES.**
- **LES PARTIES INTÉRIEURES DE LA CHAMBRE DE COMBUSTION PEUVENT ÊTRE SUJETTES À L'USURE ESTHÉTIQUE, MAIS CELA N'AFFECTE PAS LEUR FONCTIONNALITÉ.**

ENTRETIEN ORDINAIRE

Selon le décret du 22 janvier 2008 n°37 art.2, l'expression « entretien ordinaire » définit les interventions ayant pour but de contenir la dégradation normale d'usage, et d'affronter les événements accidentels qui comportent la nécessité de premières interventions, qui ne modifient cependant pas la structure de l'installation sur laquelle on intervient, ou sa destination d'usage selon les prescriptions prévues par la règlementation technique en vigueur et le manuel d'utilisation et d'entretien du fabricant.

INSTALLATION

GÉNÉRALITÉS

Les branchements évacuation des fumées et hydraulique doivent être effectués par un personnel qualifié qui doit délivrer une attestation de conformité d'installation selon les normes nationales.
L'installateur doit remettre au propriétaire ou à la personne qui le représente, conformément à la loi en vigueur, la déclaration de conformité de l'installation, accompagnée de :

1) livret d'utilisation et de maintenance de l'appareil et des composants de l'installation (comme par exemple canaux de fumée, cheminée, etc.) ;
2) de la copie photostatique ou photographique de la plaquette de la cheminée ;
3) du livret d'installation (le cas échéant).

L'installateur doit se faire donner un reçu de la documentation remise, et la conserver avec une copie de la documentation technique concernant l'installation effectuée.
S'il s'agit d'une installation dans une copropriété immobilière, il est nécessaire de demander au préalable l'avis de l'administrateur.
Le cas échéant, effectuer une vérification des émissions des gaz d'échappement après l'installation. L'éventuelle préparation du point de prélèvement devra être réalisée de manière étanche.

COMPATIBILITÉ

L'installation est interdite à l'intérieur des locaux où il existe un risque d'incendie. De plus, l'installation est interdite à l'intérieur de locaux à usage d'habitation, dans les cas suivants :

1. en cas de présence d'appareils à combustible liquide avec un fonctionnement continu ou discontinu qui prélèvent l'air comburant dans le local où ils sont installés.
2. en cas de présence d'appareils à gaz de type B destiné au chauffage des pièces, avec ou sans production d'eau chaude sanitaire et dans les locaux qui leurs sont adjacents et communicants.
3. lorsque, la dépression mesurée sur place entre l'environnement extérieur et intérieur est supérieure à 4 Pa.

N.B. : Les appareils étanches peuvent être installés même dans les cas indiqués aux points 1, 2 ,3 du présent paragraphe.

INSTALLATIONS DANS LES SALLES DE BAIN, CHAMBRES À COUCHER ET STUDIOS

Dans les salles de bain, les chambres à coucher et les studios, seule l'installation étanche est permise, ou bien l'installation d'appareil à foyer fermé, avec prélèvement canalisé de l'air comburant par l'extérieur.

POSITIONNEMENT ET DISTANCES DE SÉCURITÉ

Les points d'appui et/ou de soutien doivent avoir une capacité porteuse en mesure de supporter le poids total de l'appareil, des accessoires et des revêtements de celui-ci. Si le sol est constitué d'un matériau combustible, il est recommandé d'utiliser une protection en matériau incombustible qui protège également la partie avant d'une chute éventuelle de résidus brûlés durant les opérations ordinaires de nettoyage. Pour un bon fonctionnement, le générateur doit être mis à niveau. Nous suggérons de réaliser les parois latérales, postérieures et le plan d'appui en matériau non combustible.

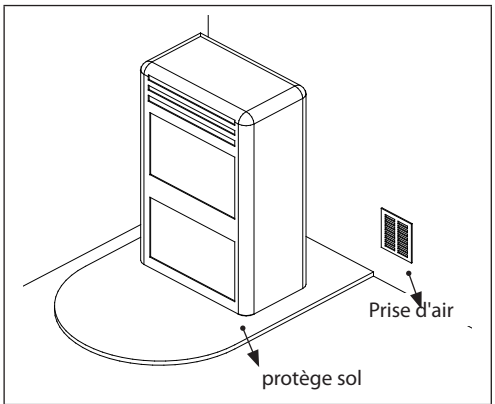

Il faut respecter toutes les lois et règlementations nationales, régionales, provinciales et communales existant dans le pays où l'appareil a été installé, ainsi que les instructions contenues dans le présent manuel.

DISTANCES MINIMALES

L'installation à proximité de matériaux combustibles ou sensibles à la chaleur n'est admise qu'**à condition de respecter les distances de sécurité indiquées sur l'étiquette fournie au début du manuel (page 2)**. Pour les matériaux non inflammables il faut maintenir une distance sur les côtés et au dos d'au moins 100 mm (à l'exception des inserts). L'installation à fleur du mur n'est admise que pour les appareils équipés d'écarteurs postérieurs et pour la partie arrière.

CONSIGNES POUR L'ENTRETIEN

Pour l'entretien extraordinaire de l'appareil il pourrait être nécessaire d'éloigner ce dernier des murs adjacents. Cette opération doit être effectuée par un technicien apte à débrancher les conduits d'évacuation des produits de la combustion et à les rebrancher. Pour les générateurs branchés à l'installation hydraulique, il faut prévoir une connexion entre l'installation et l'appareil de manière à pouvoir déplacer le générateur d'au moins 1 mètre des murs adjacents, pendant l'entretien extraordinaire, effectué par un technicien agrée.

INSTALLATION INSERTS

Dans le cas d'installation d'inserts, l'accès aux parties internes de l'appareil doit être interdit, et durant l'extraction il ne doit pas être possible d'accéder aux parties sous tension.
D'éventuels câblages comme par exemple un câble d'alimentation ou des sondes ambiantes doivent être placés de façon à ne pas être endommagés durant le mouvement de l'insert et à ne pas entrer en contact avec des parties chaudes. Pour l'installation à l'intérieur d'un vide technique réalisé en matériau combustible, nous recommandons d'adopter toutes les mesures de sécurité imposées par les normes d'installation.

VENTILATION ET AÉRATION DES LOCAUX D'INSTALLATION

La ventilation en cas de générateur non hermétique et/ou d'installation non hermétique doit être réalisée en respectant l'espace minimal indiqué ci-dessous (en tenant compte de la plus grande valeur parmi celles proposées) :

les catégories d'appareils	la norme de référence	le pourcentage de la section nette d'ouverture par rapport à la section de sortie des fumées de l'appareil	la valeur minimale nette d'ouverture du conduit de ventilation
Poêles à pellet	UNI EN 14785	-	80 cm²
Chaudières	UNI EN 303-5	50%	100 cm²

Dans toute condition, y compris en présence de hottes aspirantes et/ou d'installations de ventilation forcée contrôlée, la différence de pression entre les locaux d'installation du générateur et l'extérieur doit être une valeur toujours égale ou inférieure à 4 Pa.

En présence d'appareils à gaz de type B à fonctionnement intermittent, non destinés au chauffage, il faut effectuer une ouverture d'aération et/ou de ventilation.

Les prises d'air doivent répondre aux exigences suivantes :
- être protégées par des grilles, grillages métalliques, etc., sans en réduire la section utile nette ;
- être réalisées de façon à rendre possibles les opérations de maintenance ;
- être placées de façon à ne pas pouvoir être bouchées ;

L'afflux de l'air propre et non contaminé peut être obtenu aussi d'une pièce adjacente à celle de l'installation (aération et ventilation indirecte), à condition que le flux puisse se faire librement à travers des ouvertures permanentes en communication avec l'extérieur.
La pièce adjacente ne peut pas être utilisée comme garage, stock de matériau combustible ou autres activités comportant un danger d'incendie, salle de bains, chambre à coucher ou pièce commune de l'immeuble.

ÉVACUATION DES FUMÉES

Le générateur de chaleur travaille en dépression et il est muni d'un ventilateur à la sortie pour l'extraction des fumées. Le système d'évacuation doit être unique pour le générateur, des évacuations dans le conduit de la cheminée partagée avec d'autres dispositifs ne sont pas admises.
Les composants du système d'évacuation des fumées doivent être choisis par rapport à la typologie de l'appareil à installer conformément à :
- UNI/ TS 11278 dans le cas de cheminées métalliques, avec une attention particulière à ce qui est indiqué dans la désignation ;
- UNI EN 13063-1 et UNI EN 13063-2, UNI EN 1457, .-UNI EN 1806 : en cas de cheminées non métalliques.
- La longueur de la partie horizontale doit être minime et de toute façon ne pas dépasser 3 mètres, avec une inclinaison minimale de 3% vers le haut
- Le nombre de changements de direction, y compris dû à l'utilisation d'un élément en "T", doit se limiter à 4 .
- Il faut prévoir un raccord en "T" avec un bouchon de récolte des condensats à la base de la partie verticale.
- Si l'évacuation ne s'insère pas dans un conduit de cheminée, une partie verticale avec un terminal anti-vent est demandée (UNI 10683)
- Le conduit vertical peut être à l'intérieur ou à l'extérieur de l'édifice. Si le canal à fumée s'insère dans un conduit de cheminée existant déjà, celui-ci doit être certifié pour combustibles solides
- Si le canal à fumée est à l'extérieur de l'édifice, il doit toujours être isolé.
- Les canaux à fumée doivent être prévus avec au moins une prise étanche pour d'éventuels échantillonnages de fumées.
- Toutes les parties du conduit des fumées doivent pouvoir être inspectées.
- Des ouvertures d'inspection doivent être prévues pour le nettoyage.
- Si la température des fumées du générateur est inférieure à 160°C+ température ambiante à cause du haut rendement (consulter données techniques), le générateur devra absolument être résistant à l'humidité.
- Un système d'évacuation des fumées ne respectant pas les points précédents ou, en général, n'étant pas conforme aux normes, peut provoquer l'apparition de phénomènes de condensation à l'intérieur.

POT DE CHEMINÉE

Les pots de cheminée doivent répondre aux exigences suivantes :
- avoir une section utile de sortie non inférieure au double de celle de la cheminée/système tubé sur lequel il est inséré ;
- être conformés de façon à empêcher la pénétration dans la cheminée/système tubé de la pluie et de la neige ;
- être construits de façon à garantir l'évacuation des produits de la combustion, même en cas de vents provenant de n'importe quelle direction et avec n'importe quelle inclinaison ;

EXEMPLES DE RACCORDEMENT CORRECT À LA CHEMINÉE

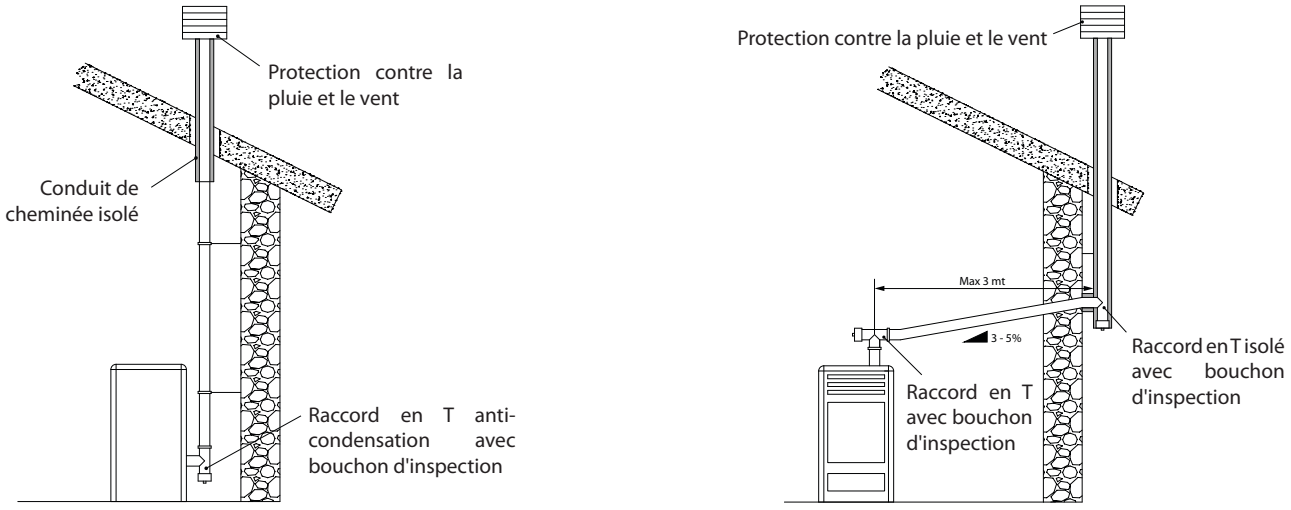

BRANCHEMENT AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Le générateur est muni d'un câble d'alimentation électrique qui doit être branché à une prise de 230V 50Hz, avec, si possible, un interrupteur magnétothermique. La prise de courant doit être facilement accessible.
L'installation électrique doit être conformes aux normes ; vérifier en particulier l'efficacité du circuit de mise à la terre. Une mise à la terre non adéquate de l'installation peut provoquer un dysfonctionnement dont le fabricant ne se retient pas responsable.
Des variations d'alimentation supérieures à 10% peuvent provoquer des anomalies de fonctionnement du produit.

INSTALLATION HERMÉTIQUE

Ella/ Mietta/ Wendy est un produit complètement étanche par rapport au milieu d'installation, il est donc idéal pour les maisons passives puisqu'il ne prélève pas l'air présent à l'intérieur des milieux domestiques.

AIR COMBURANT

Pour respecter l'herméticité du poêle, le tuyau de raccordement de l'air comburant (combustion) doit être branché directement à l'extérieur en utilisant des tuyaux et des raccords étanches.

SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES

- Si le générateur présente une température des fumées inférieure à 160°C+ température ambiante à cause du haut rendement (consulter les données techniques), le système d'évacuation des fumées devra être totalement résistant à l'humidité.
- Au cas où la possibilité de condensation des fumées subsisterait, prévoir un raccord en « T » d'inspection externe au poêle.

EXEMPLE D'INSTALLATION

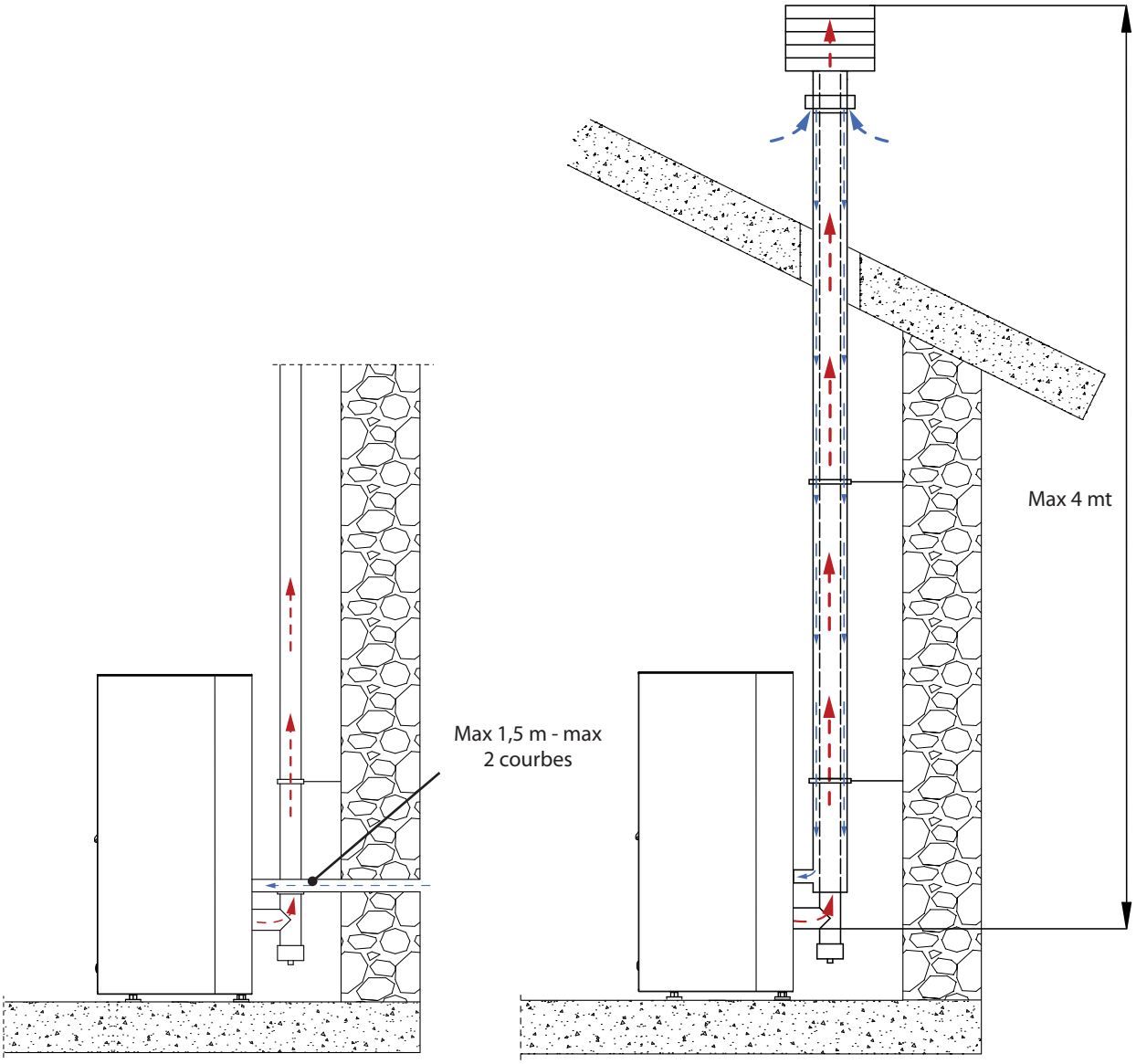

Il faut respecter toutes les lois et règlementations nationales, régionales, provinciales et communales existant dans le pays où l'appareil a été installé, ainsi que les instructions contenues dans le présent manuel.

DÉTAILS ELLA

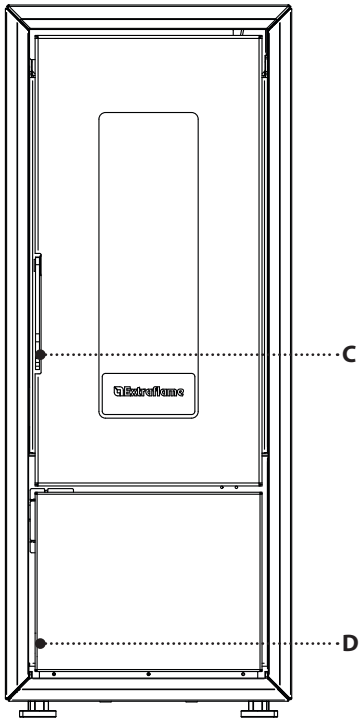

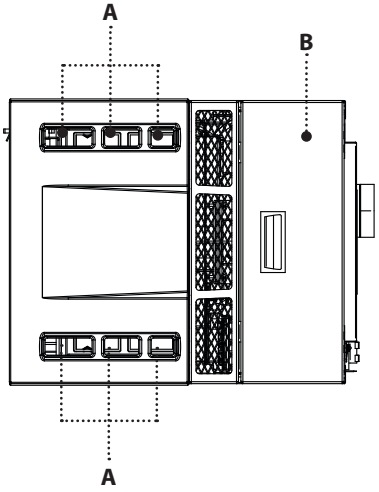

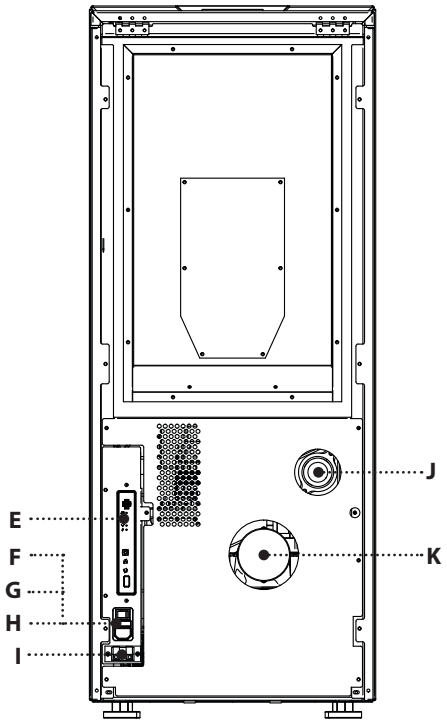

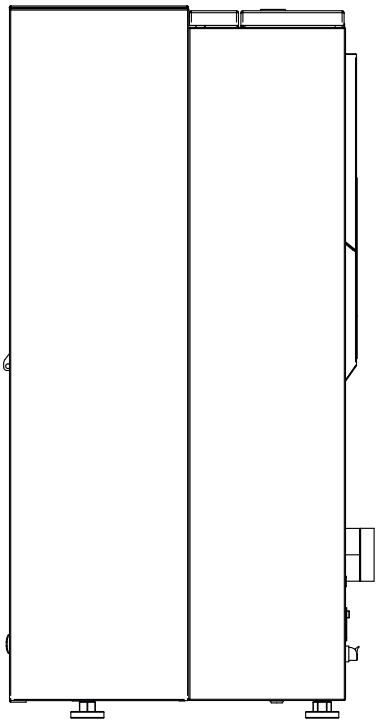

A	Sortie air pièce	**E**	Carte radio/urgence	**I**	Entrée thermostat supplémentaire
B	Réservoir pellet fermeture à pression	**F**	ON/OFF	**j**	Entrée air comburant
C	Accès chambre de combustion	**G**	Fusible	**K**	Sortie fumées
D	Accès au tiroir à cendres	**H**	Alimentation 230V		

DÉTAILS MIETTA

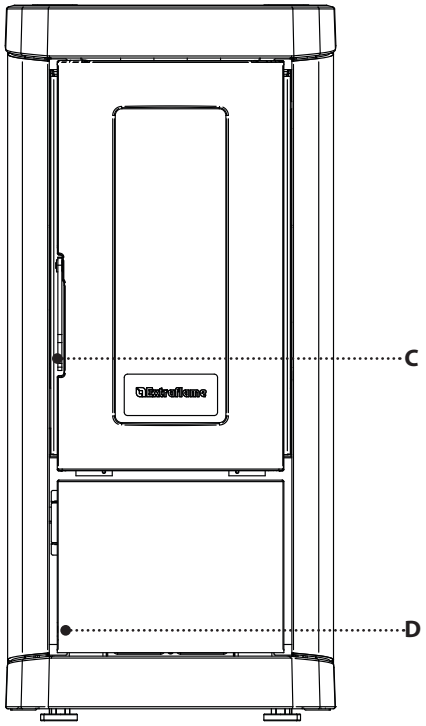

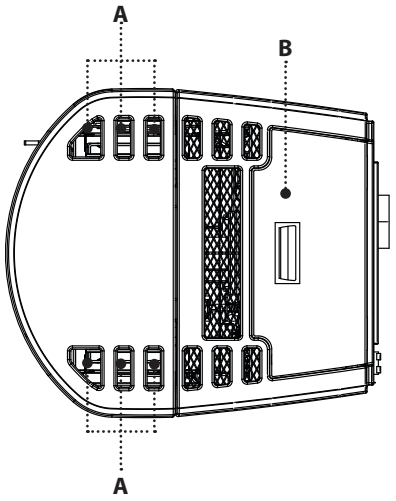

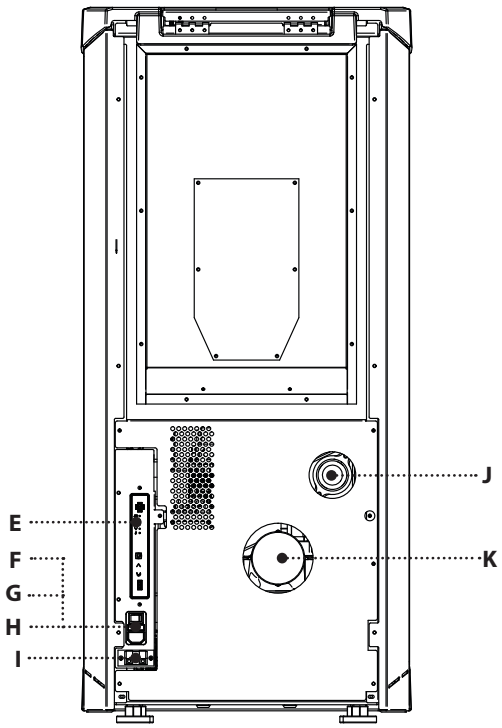

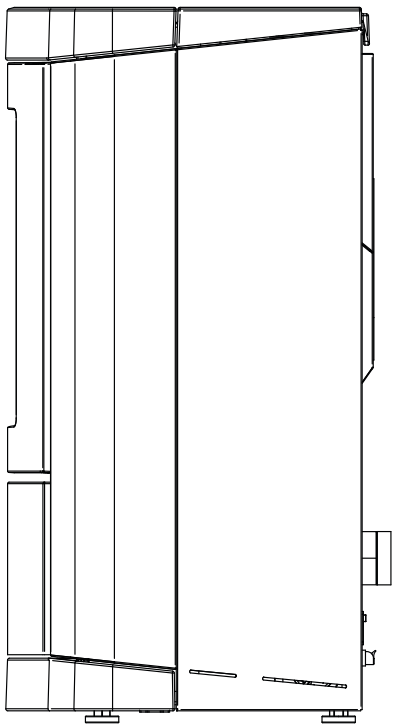

A	Sortie air pièce	**E**	Carte radio/urgence	**I**	Entrée thermostat supplémentaire
B	Réservoir pellet fermeture à pression	**F**	ON/OFF	**j**	Entrée air comburant
C	Accès chambre de combustion	**G**	Fusible	**K**	Sortie fumées
D	Accès au tiroir à cendres	**H**	Alimentation 230V		

DÉTAILS WENDY

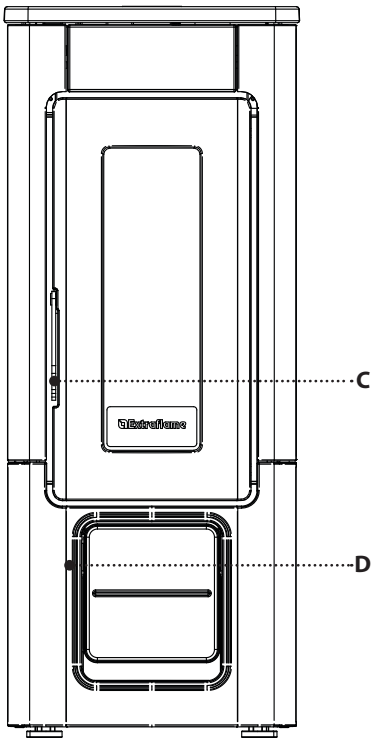

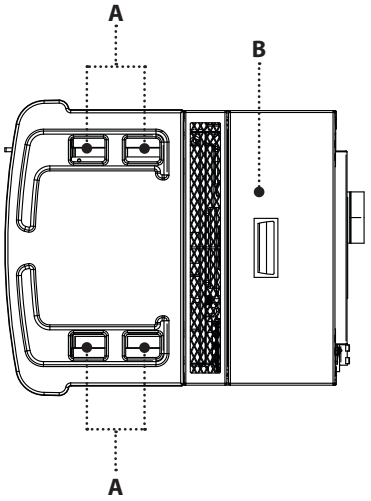

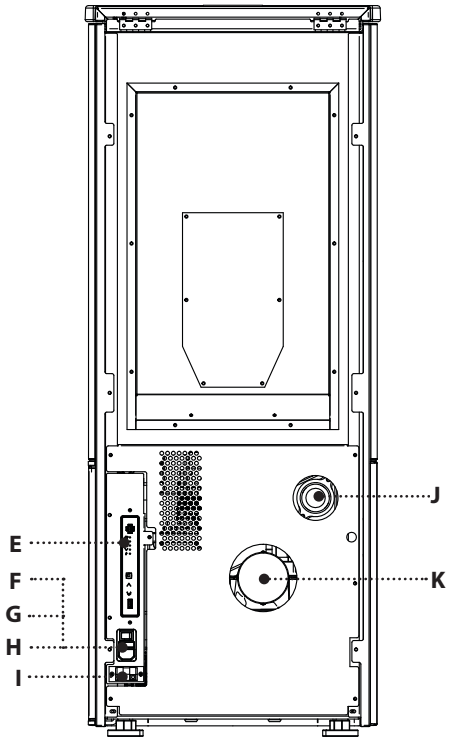

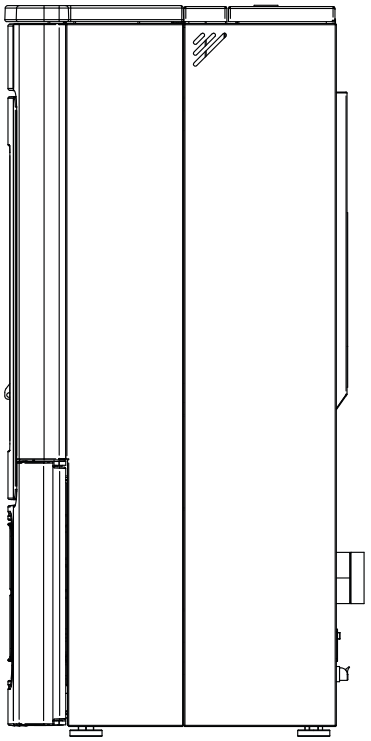

A	Sortie air pièce	**E**	Carte radio/urgence	**I**	Entrée thermostat supplémentaire
B	Réservoir pellet fermeture à pression	**F**	ON/OFF	**j**	Entrée air comburant
C	Accès chambre de combustion	**G**	Fusible	**K**	Sortie fumées
D	Accès au tiroir à cendres	**H**	Alimentation 230V		

POSITIONNEMENT DU POÊLE

Pour un fonctionnement correcte du produit, il est recommandé de le positionner à l'aide d'un niveau, de manière à ce qu'il soit parfaitement horizontal.

REMARQUES POUR LE FONCTIONNEMENT CORRECT

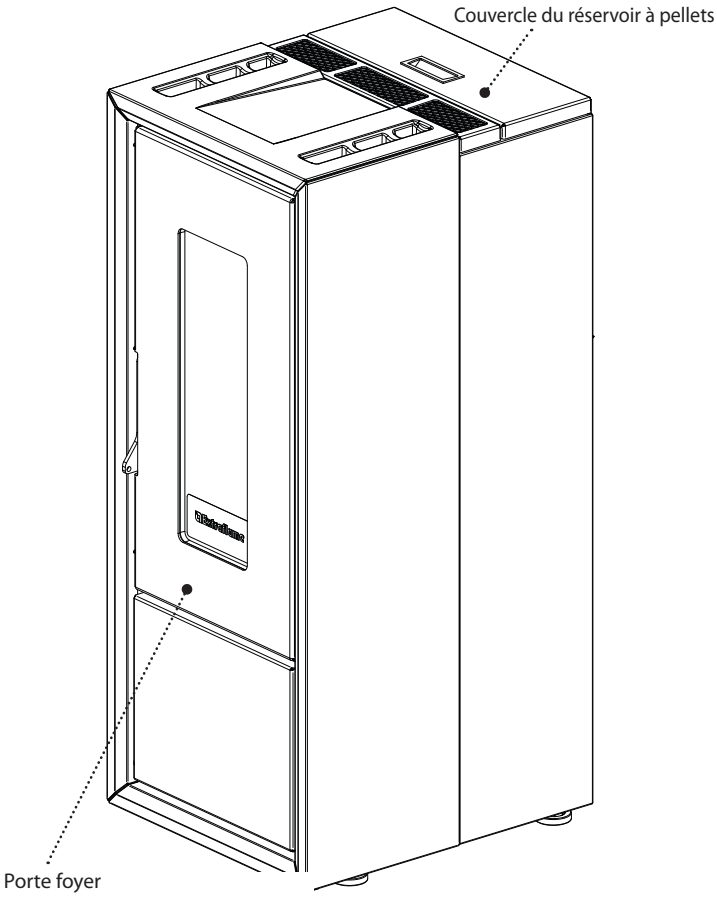

Pour un fonctionnement correct du poêle à pellets il faut respecter les indications suivantes:

Pendant le functionnement et aussi quand vous n'utilizer pas, toutes les portes (reservoir pellet, porte, bac à cendre), doivent rester toujours fermées. Vous pouvez les ouvrir seulement pour le temps necessaire au chargement ou combustible et à la maintenance.
Le non-respect de l'une des observations décrites ci-dessus au cours du fonctionnement, entraînera l'affichage à l'écran de :

"FERMER RESERVOIR-PORTE"

Cette signalisation indique que l'on a 60 seconds pour fermer la porte et le couvercle du pellets.

Aprés les 60 seconds, le poêle lors de la phase d'allumage se mettra en condition d'alarme "ALL DEPR" alors que pendant le fonctionnement normal le poêle se mettra en condition "ATTENTE REFROIDISSEMENT" pour ensuite se remettre en marche automatiquement quand il y aura les conditions (poêle froid etc.).

FUSIBLE

En cas de coupure d'alimentation du poêle, vérifier l'état du fusible situé dans le tiroir entre l'interrupteur du poêle et le branchement du câble d'alimentation.

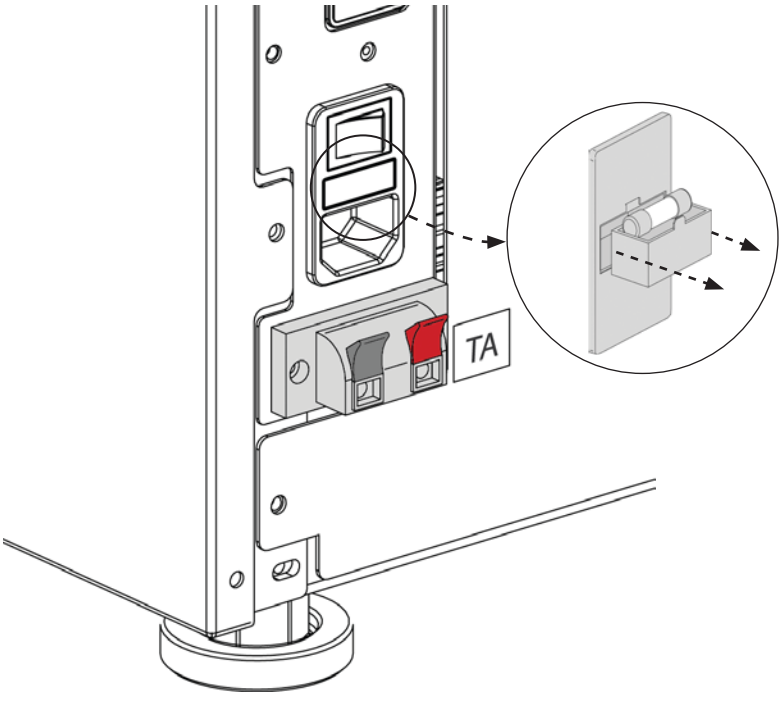

PELLET ET CHARGEMENT

Les pellets sont fabriqués en soumettant à une pression très élevée la sciure, c'est-à-dire les déchets de bois pur (sans vernis), produits par les scieries, les menuiseries et autres activités liées à l'usinage et à la transformation du bois.
Ce type de combustible est absolument écologique puisqu'il n'utilise aucune colle pour le compacter. En effet, la compacité des pellets dans le temps est garantie par une substance naturelle qui se trouve dans le bois: la lignite.
En plus d'être un combustible écologique, puisqu'il exploite au maximum les résidus du bois, le pellet présente aussi des avantages techniques. Alors que le bois possède un pouvoir calorifique de 4,4 kW/kg. (avec 15% d'humidité, donc après 18 mois environ de séchage), celui du pellet est de 5 kW/kg.
La densité du pellet est de 650 kg/m^3 et le contenu en eau représente 8% de son poids. C'est pourquoi il n'est pas nécessaire de sécher le pellet pour obtenir un rendement calorique suffisant.

Le pellet utilisé devra être conforme aux caractéristiques décrites par les normes:

EN PLUS class A1, ISO 17225-2 class A1
et
EN 303-5 avec les caractéristiques suivantes : teneur en eau ≤ 12%, teneur en cendres ≤ 0,5% et pouvoir calorifique inférieur >17 MJ/kg (dans le cas de chaudières).
Le fabricant conseille pour ses produits de toujours utiliser le pellet de 6 mm de diamètre.

STOCKAGE PELLET
Pour garantir une combustion sans problèmes il faut que le pellet soit conservé dans un lieu sec.
Ouvrir le couvercle du réservoir et charger le pellet au moyen d'une écope.

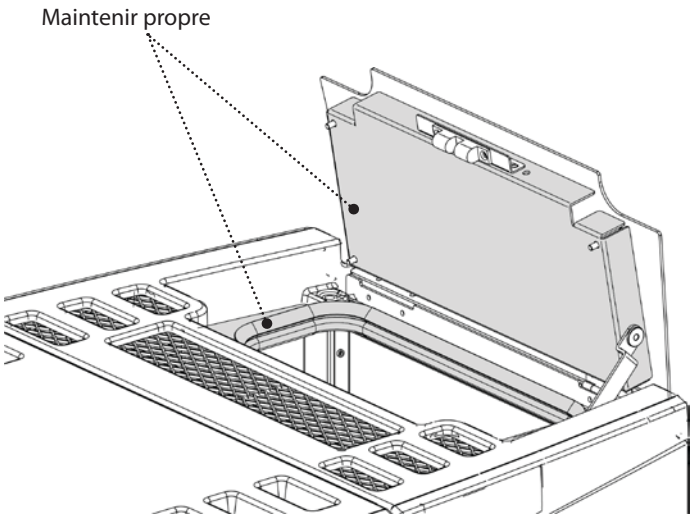

L'UTILISATION DE PELLETS DE MAUVAISE QUALITÉ OU DE TOUT AUTRE MATÉRIEL ENDOMMAGE LES FONCTIONS DU GÉNÉRATEUR ET PEUT ENTRAÎNER LA PERTE DE VALIDITÉ DE LA GARANTIE ET DÉGAGER LE FABRICANT DE TOUTE RESPONSABILITÉ.

RÉSERVOIR PELLET - FERMETURE À PRESSION.

Pendant le fonctionnement du poêle, le couvercle du réservoir à pellets doit toujours rester fermé.

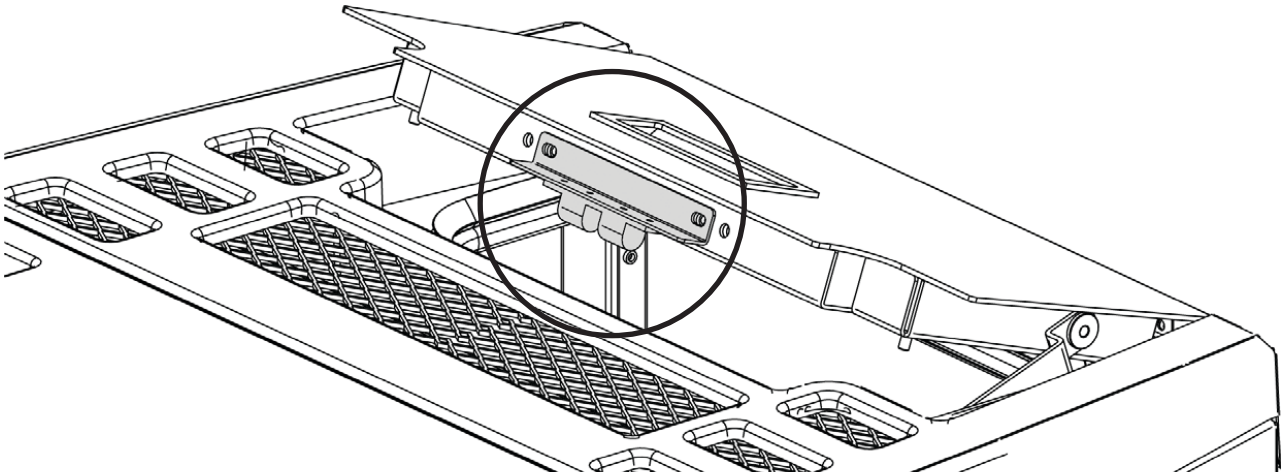

NOUS RECOMMANDONS DE NE PAS POSER DIRECTEMENT LE SAC SUR LE POÊLE POUR REMPLIR LE RÉSERVOIR ! REMPLIR TOUJOURS LE RÉSERVOIR AVEC UNE PELLE. IL NE FAUT PAS FROTTER NI POSER DES POIDS SUR LE JOINT DU RÉSERVOIR. IL FAUT TOUJOURS MAINTENIR LA SURFACE D'APPUI DU JOINT DU COUVERCLE DU RÉSERVOIR BIEN PROPRE. VÉRIFIER RÉGULIÈREMENT L'ÉTAT DU JOINT. EN CAS DE DÉTÉRIORATION, CONTACTER LE TECHNICIEN AGRÉÉ LE PLUS PROCHE.

CARTE RADIO/URGENCE

Le poêle est équipé d'une carte radio d'urgence située latéralement , qui permet la gestion de base du poêle en cas de panne ou de dysfonctionnement de l'ordinateur de poche.

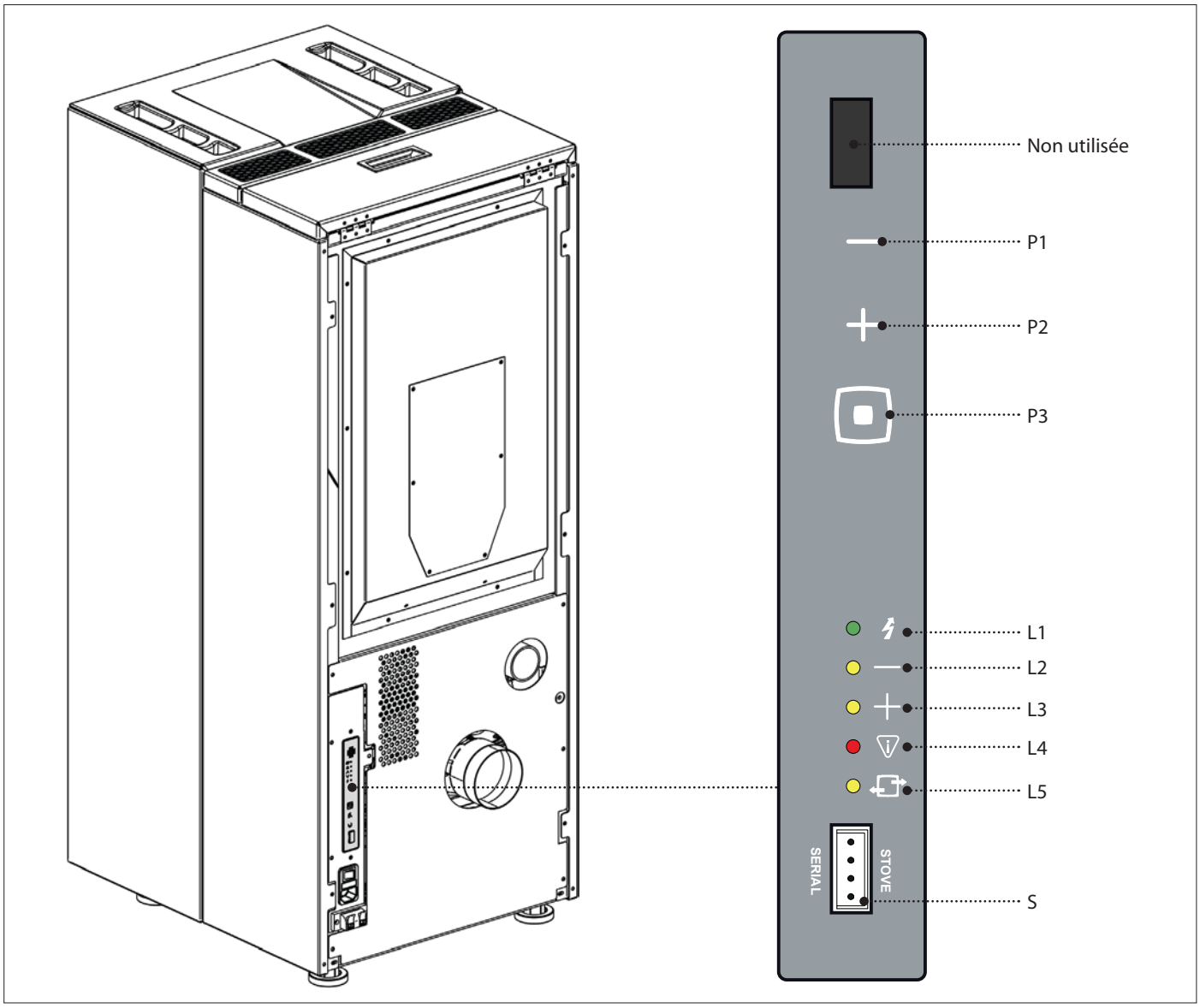

Les fonctions pouvant être gérées par la carte d'urgence sont :

L1	Présence d'alimentation	**P1**	Diminution de la puissance
L2	Voyant éteint : poêle éteint. Voyant allumé fixe : poêle en P1-2-3 et en travail Voyant clignotant : poêle en P1-2-3 et en extinction/alarme/stby	**P2**	Augmentation de la puissance
L3	Voyant éteint : poêle éteint. Voyant allumé fixe : poêle en P3-4-5 et en travail Voyant clignotant : poêle en P3-4-5 et en extinction/alarme/stby	**P3**	On/Off poêle.
L4	Voyant éteint : fonctionnement normal. Voyant allumé : alarme en cours.		
L5	Voyant éteint : communication radio absente. Voyant allumé : communication radio présente.		
S	-		

TÉLÉCOMMANDE

CONFIGURATION

LA PROCÉDURE D'ENCODAGE DE LA TÉLÉCOMMANDE :

1. Couper l'alimentation du poêle :
2. Appuyer simultanément sur les boutons [■] et **OK** jusqu'à l'apparition de la page-écran de sélection de l'**UNITE**.
3. A l'aide des boutons ∧ et ∨ sélectionner la nouvelle **UNITE**.
4. Alimenter le poêle. Dans les 10 secondes (Sur la carte radio/urgence tous les voyants clignoteront) confirmer l'unité choisie en appuyant sur la touche OK de la télécommande.
5. Pour confirmer la configuration, tous les voyants de la carte radio/urgence resteront allumés pendant 2 secondes.
6. Si la configuration n'a pas été correctement exécutée, l'écran affichera « ». Dans ce cas répéter la procédure.

LA TÉLÉCOMMANDE EST DÉJÀ CONFIGURÉE AVEC « UNITÉ 0 », AU CAS OÙ IL Y AURAIT UN AUTRE POÊLE. POUR ÉVITER LES INTERFÉRENCES, IL FAUT EFFECTUER UNE NOUVELLE CONFIGURATION, EN MODIFIANT L'UN DES POÊLES.

CERTAINS APPAREILS À RADIOFRÉQUENCE (EX. PORTABLES, ETC...) POURRAIENT INTERFÉRER AVEC LA COMMUNICATION ENTRE LA TÉLÉCOMMANDE ET LE POÊLE.

ÉTALONNAGE DE LA SONDE AMBIANTE DE LA TÉLÉCOMMANDE

Ce mode permet de régler la température ambiante mesurée par la télécommande (uniquement avec ventilation activée). Pour un étalonnage correct, il est conseillé de placer la télécommande dans une pièce à température constante et d'attendre au moins deux heures.
La procédure d'étalonnage est la suivante :

- Accéder au menu, et aller sur « MENU TECHNIQUE ».
- Saisir la clé d'accès « F4 ». - « ADJ SONDE TELEC »
- À l'aide des touches ∨ ou ∧ régler la température ambiante souhaitée.
- Sauvegarder et quitter à l'aide de la touche [■] .

TYPE ET REMPLACEMENT DES PILES

Pour insérer/remplacer les piles il suffit d'enlever le couvercle de protection des piles derrière la télécommande (figure 1).
Insérer les piles en respectant les symboles imprimés sur l'ordinateur et sur la pile.

3 piles AAA sont nécessaires au fonctionnement.

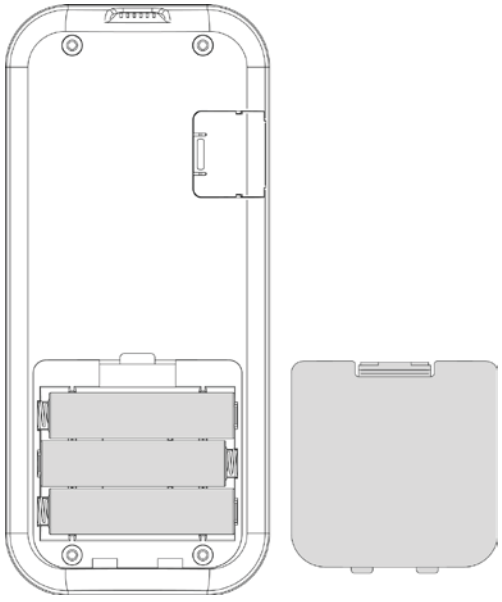

(figure 1)

Respecter l'environnement !
Les piles usagées contiennent des métaux nocifs pour l'environnement, elles doivent donc être éliminées séparément dans des conteneurs prévus à cet effet.

CARACTÉRISTIQUES DE LA TÉLÉCOMMANDE

La télécommande est équipée d'un afficheur Lcd rétroéclairé. Le rétroéclairage dure 5 secondes. L'afficheur s'éteint au bout d'un certain temps pour réduire la consommation des piles (modalité sleep).
Il se rallume après avoir appuyé sur la touche ON/OFF (6).

ATTENTION !

- Ne pas mettre la télécommande en contact direct ou indirect avec l'eau. La télécommande pourrait ne pas fonctionner correctement en présence d'humidité où si elle est exposée à l'eau.

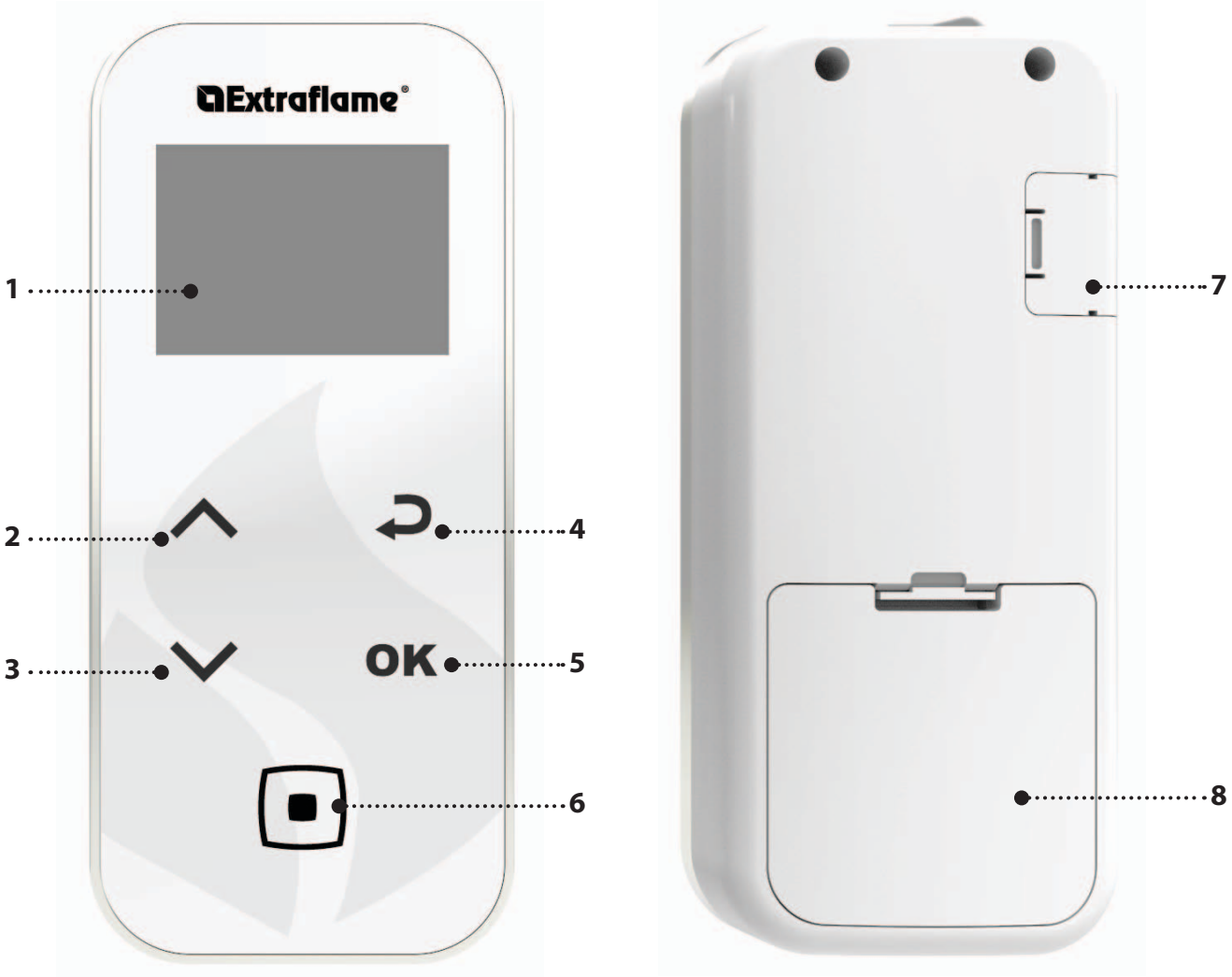

1.	Afficheur
2.	Set puissance / parcourir les menus / augmenter - sélectionner une configuration
3.	Set température ambiante / parcourir les menus / diminuer – désélectionner une configuration
4.	Touche précédent
5.	Touche d'accès au MENU et CONFIRMATION
6.	On/off poêle ou rétablissement depuis la modalité sleep.
7.	-
8.	Logement des piles

BANDES DE FREQUENCE	PUISSANCE MAXIMALE TRANSMISE
868,3 MHz	**4 mW ERP**
869,85 MHz	**4 mW ERP**

AFFICHEUR

AFFICHEUR EN COURS DE FONCTIONNEMENT

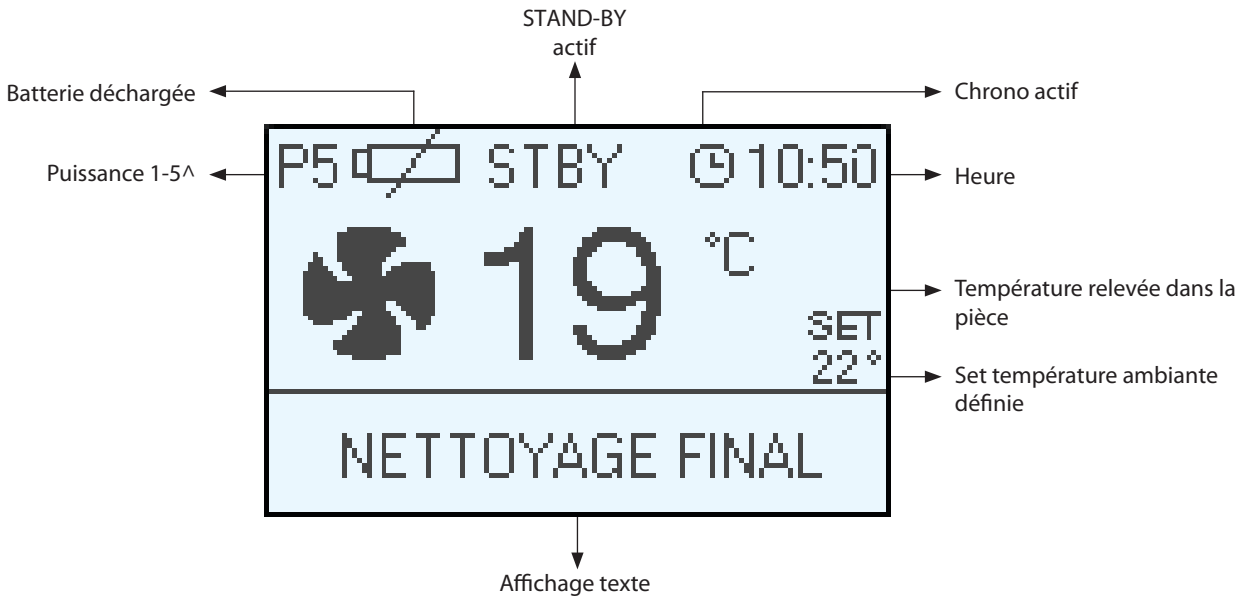

PAGE-ÉCRAN AVEC THERMOSTAT EXTERNE BRANCHÉ À LA BORNE « TA »

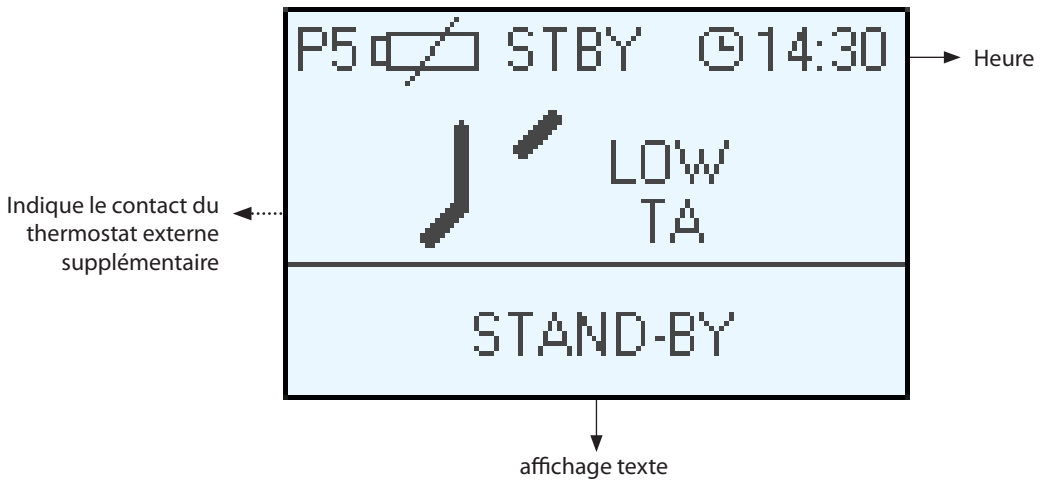

MENU GÉNÉRAL

TOUCHE	FONCTION
	Défilement des paramètres Modification des données de configuration
	Touche allumage - arrêt

TOUCHE	FONCTION
	Touche précédent - quitter
OK	Touche d'accès au menu

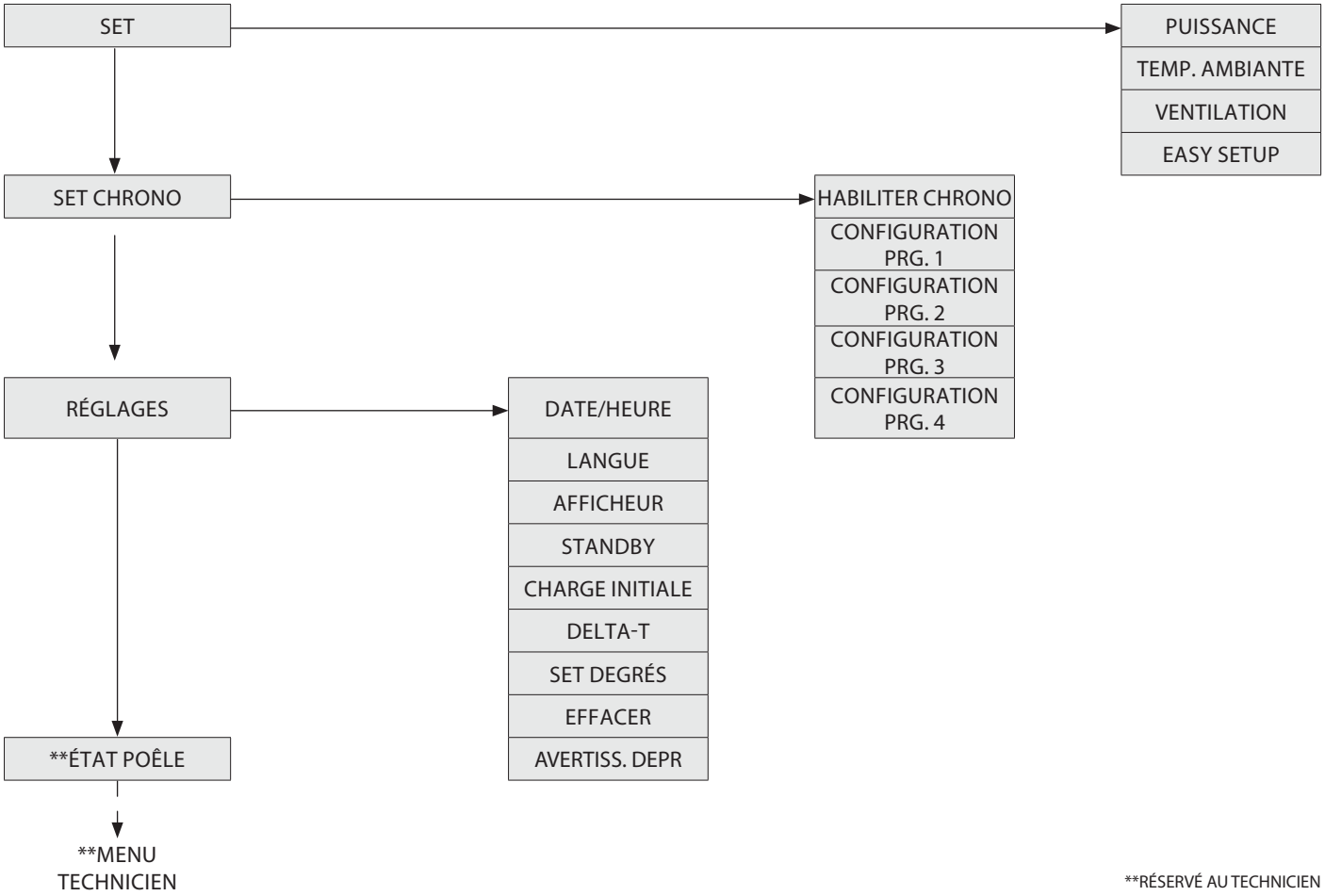

**RÉSERVÉ AU TECHNICIEN

MISES EN GARDE GÉNÉRALES

Conseils à suivre durant les premières mises en marche du produit :
Au cours des premières heures de fonctionnement, des fumées et des odeurs peuvent être émises ; elles sont dues au processus normal de « rodage thermique ».
Au cours de ce processus, d'une durée variable en fonction du produit, il est recommandé de :

- Bien aérer la pièce
- Enlever, si présentes, les parties en faïence de la partie supérieure du produit
- Activer le produit à la puissance et température maximales
- Éviter de rester longtemps dans la pièce
- Ne pas toucher les surfaces du produit

Notes :
Le processus se termine au bout de quelques cycles de chauffage/rafraîchissement.
Pour la combustion, ne pas utiliser des éléments ou des substances différentes de celles indiquées dans le manuel.

Avant de procéder à l'allumage du produit, il faut effectuer les contrôles suivants :

- S'il est prévu de brancher le produit à un circuit hydraulique, ce dernier doit être complet et en état de marche, et respecter les indications figurant dans le manuel du produit et les normes en vigueur en la matière.
- Le réservoir à pellet doit être complètement rempli
- La chambre de combustion et le brasier doivent être propres
- Vérifier la fermeture hermétique de la porte du foyer, du tiroir à cendres et du réservoir à pellet (si présent en version hermétique) ; ces derniers doivent être fermés et sans aucun corps étranger au niveau des éléments et des joints d'étanchéité.
- Vérifier que le cordon d'alimentation est correctement branché
- L'interrupteur bipolaire (si présent) doit être mis sur « 1 ».

CONFIGURATIONS POUR LE PREMIER ALLUMAGE

Après avoir branché le cordon d'alimentation sur la partie arrière du générateur, mettre l'interrupteur, toujours placé à l'arrière, sur la position (I).

L'interrupteur placé sur l'arrière du générateur sert à alimenter la carte du générateur.
Le générateur reste éteint et le panneau affiche une première page-écran avec la mention OFF.

FRÉQUENCE DE RÉSEAU 50/60 HZ

Si le générateur est installé dans un pays ayant une fréquence de 60 Hz, il affichera le message « fréquence réseau erronée ». Changer si la fréquence est de 60Hz.

DATE ET HEURE

Ce menu permet de régler l'heure et la date.

Pour le réglage : OK > *RÉGLAGES* > *DATE /HEURE*.

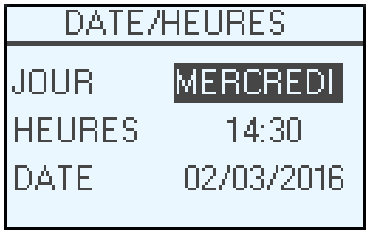

LANGUE

Ce menu permet de régler la langue préférée.

Pour le réglage : OK > *RÉGLAGES* > *LANGUE*.

SET DEGRÉS

Ce menu permet de sélectionner l'unité de mesure souhaitée.

Pour le réglage : OK > *RÉGLAGES* >*SET DEGRÉS*

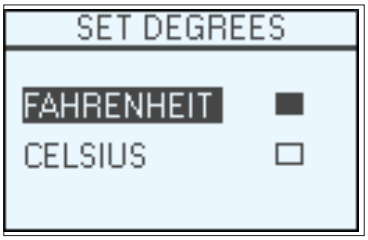

NE JAMAIS UTILISER AUCUN LIQUIDE INFLAMMABLE POUR L'ALLUMAGE !
AU COURS DU REMPLISSAGE, NE PAS PLACER LE SAC DE PELLET CONTRE LE POÊLE BOUILLANT !
EN CAS DE PROBLÈMES D'ALLUMAGE RÉPÉTÉS, CONTACTER UN TECHNICIEN AUTORISÉ.

PROBLÈME D'ALLUMAGE

LE PREMIER ALLUMAGE POURRAIT NE PAS FONCTIONNER ÉTANT DONNÉ QUE LA VIS SANS FIN EST VIDE ET N'ARRIVE PAS TOUJOURS À CHARGER À TEMPS LE BRASIER AVEC LA QUANTITÉ NÉCESSAIRE DE PELLETS POUR LE DÉMARRAGE RÉGULIER DE LA FLAMME.
SI LE PROBLÈME NE SE PRODUIT QU'APRÈS QUELQUES MOIS DE FONCTIONNEMENT, VÉRIFIER QUE LES OPÉRATIONS DE NETTOYAGE ORDINAIRES, FIGURANT DANS LE MANUEL DU POÊLE, AIENT ÉTÉ CORRECTEMENT RÉALISÉES

IL EST INTERDIT D'UTILISER L'APPAREIL SANS SÉPARATEUR/ PLAQUE DE FOYER (A) ET COULISSE À PELLET (B).
LE RETRAIT NUIT À LA SÉCURITÉ DU PRODUIT ET ENTRAÎNE L'ANNULATION IMMÉDIATE DE LA PÉRIODE DE GARANTIE.
EN CAS D'USURE OU DE DÉTÉRIORATION, DEMANDER AU SERVICE D'ASSISTANCE DE REMPLACER LA PIÈCE.
(REMPLACEMENT NON COUVERT PAR LA GARANTIE DU PRODUIT CAR IL S'AGIT D'UNE PIÈCE SUJETTE À USURE).

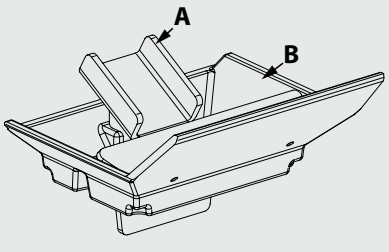

FONCTIONNEMENT ET LOGIQUE

ALLUMAGE

Après la vérification des points susmentionnés, appuyer sur la touche ⊡ pendant trois secondes pour allumer le poêle.
15 minutes sont à disposition pour la phase d'allumage ; après l'allumage et lorsque la température de contrôle a été atteinte, le poêle interrompt la phase d'allumage et passe en PRÉPARATION.

PRÉPARATION

Durant la phase de préparation le poêle stabilise la combustion, en augmentant progressivement la combustion, pour ensuite activer la ventilation et passer en mode TRAVAIL.

TRAVAIL

Durant la phase d'exécution, le poêle se mettra au set puissance configuré, et fonctionnera pour atteindre le set température ambiante configuré. Voir la rubrique suivante.

RÉGLAGE SET THERMOSTAT

La pression sur la touche ⌄ permet de voir la température définie, modifiable à l'aide des touches ⌄ ou ⌃ de **LOW-TA** 07°C à 40°C - **HOT.** La confirmation de la modification s'effectue en appuyant sur la touche **OK** .

LOW-TA - HOT

Si la température est configurée sur « **LOW** » (set sous le seuil de 7°C), le poêle fonctionnera toujours au minimum.
Si elle est configurée sur « **HOT** » (set supérieur au seuil de 40°C), le poêle ne modulera pas et fonctionnera toujours et exclusivement à la puissance configurée.

RÉGLAGE SET PUISSANCE

Le set puissance a 5 niveaux de fonctionnement, La pression sur la touche ⌃ permet de voir la puissance définie, modifiable à l'aide des touches ⌄ ou ⌃ .
Puissance 1 = niveau minimal - Puissance 5 = niveau maximal.
La confirmation de la modification s'effectue en appuyant sur la touche **OK** .
Pour pouvoir régler la puissance 1 il est nécessaire de maintenir le bouton ⌄ enfoncé pendant 3 secondes.

TRAVAIL AVEC SONDE AMBIANTE (DE SÉRIE)

L'appareil contrôle la température ambiante à l'aide d'une sonde intégrée à la télécommande.
Une fois la température configurée atteinte, il se met automatiquement au minimum ou en arrêt et active la fonction **STAND BY**, réduisant au minimum la consommation de pellet.

Par défaut, la fonction STAND-BY est toujours configurée sur **OFF**.
Pour son activation et sa logique, suivre les indications de la page suivante, chapitre : **STAND-BY.**

NETTOYAGE DU BRASIER

Pendant la phase d'exécution, le poêle a un compteur interne qui effectue un nettoyage du brasier après un temps défini.
Cette phase sera représentée sur l'afficheur : elle interrompra le chargement du pellet et augmentera les tours du moteur fumées pendant un temps défini dans la programmation. À la fin de la phase de nettoyage, le poêle poursuivra son fonctionnement en se mettant de nouveau à la puissance sélectionnée.

ARRÊT

Appuyer sur la touche ⊡ pendant trois secondes.
Après avoir effectué cette opération, l'appareil entre automatiquement en phase d'arrêt et bloque l'alimentation du pellet.
Le moteur d'aspiration des fumées et le moteur de la ventilation de l'air chaud resteront allumés tant que la température du poêle ne sera pas descendue en-deçà des paramètres d'usine.

RALLUMAGE

- ***Le rallumage du poêle est possible, uniquement si la température fumées a baissé et si le minuteur programmé s'est remis à zéro.***

SET

PUISSANCE

Le menu permet de configurer la puissance du générateur. Puissance minimale 1, puissance maximale 5.

Pour le réglage : *OK* > *SET* > *PUISSANCE*.

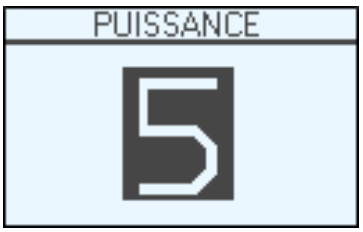

TEMPÉRATURE AMBIANTE

Le menu permet de configurer la température de la pièce à atteindre. (ventilation avant doit être active). Plage : LOW-TA - 07 - 40 - HOT

Pour le réglage : *OK* > *SET* > *TEMP. AMBIANTE*.

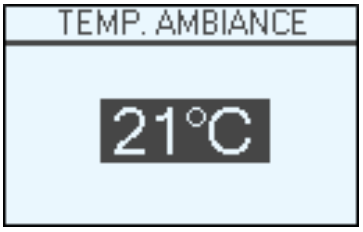

VENTILATION

Ce menu permet d'activer ou de désactiver le fonctionnement du moteur tangentiel et de régler la vitesse du ventilateur.

Pour le réglage : *OK* > *SET* > *VENTILATION*.

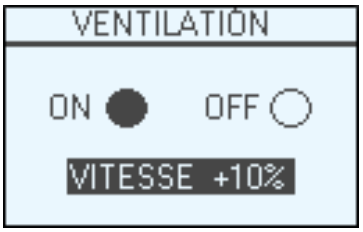

EASY SETUP

Le poids volumétrique du pellet est le rapport entre le poids et le volume du pellet. Ce rapport peut changer tout en conservant la qualité du pellet. La fonction EASY SETUP permet de varier le réglage du poids volumétrique en augmentant ou diminuant les valeurs prédéfinies.
Dans le programme du poêle, les valeurs disponibles vont de « – 3 » à « + 3 » ; tous les poêles sont réglés en usine à la valeur optimale de 0

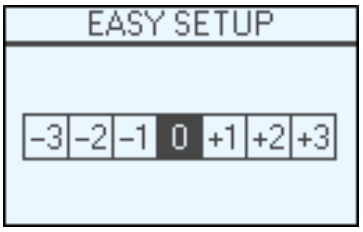

En cas de dépôt excessif sur le brasier, entrer dans le programme EASY SETUP et réduire la valeur d'une unité à « - 1 » ; attendre le jour suivant et, en l'absence d'amélioration, réduire ultérieurement jusqu'à un maximum de « - 3 ». En cas de besoin d'augmenter en revanche le réglage du poids volumétrique du pellet, passer de la valeur par défaut « 0 » à « + 1, + 2, + 3 » en fonction du besoin.

Pour le réglage : *OK* > *SET* > *EASY SETUP*.

DÉPÔT EXCESSIF DE PELLET DANS LE BRASIER			FONCTIONNEMENT NORMAL	PEU DE DÉPÔT DE PELLET DANS LE BRASIER		
-3	-2	-1	0	+1	+2	+3
TROISIÈME PLAGE DE DIMINUTION SI LES DEUX PREMIÈRES S'AVÈRENT INSUFFISANTES	DEUXIIÈME PLAGE DE DIMINUTION SI LA PREMIÈRE S'AVÈRE INSUFFISANTE	PREMIÈRE PLAGE DE DIMINUTION (TESTER 1 JOUR)	VALEUR OPTIMALE PAR DÉFAUT	PREMIÈRE PLAGE D'AUGMENTA-TION	DEUXIIÈME PLAGE DE DIMINUTION SI LA PREMIÈRE S'AVÈRE INSUFFISANTE	TROISIÈME PLAGE D'AUGMNTATION SI LES DEUX PREMIÈRES S'AVÈRENT INSUFFISANTES

N.B. : Si ces réglages ne résolvent pas les dépôts de pellet présents dans le brasier, contacter le centre d'assistance le plus proche.

SET CHRONO

Cette fonction permet de programmer l'allumage et l'arrêt du générateur automatiquement. Les générateurs ont par défaut le SET CHRONO désactivé.
Le chrono permet de programmer 4 créneaux horaires par jour, à utiliser pour tous les jours de la semaine. Dans chaque créneau, il est possible de configurer l'heure d'allumage et d'arrêt, les jours d'utilisation du créneau programmé et la température souhaitée. Le réglage du jour et de l'heure actuels est fondamental pour le fonctionnement correct du chrono.

HABILITER CHRONO

Il permet d'activer/désactiver le chrono et les différents créneaux horaires du poêle.

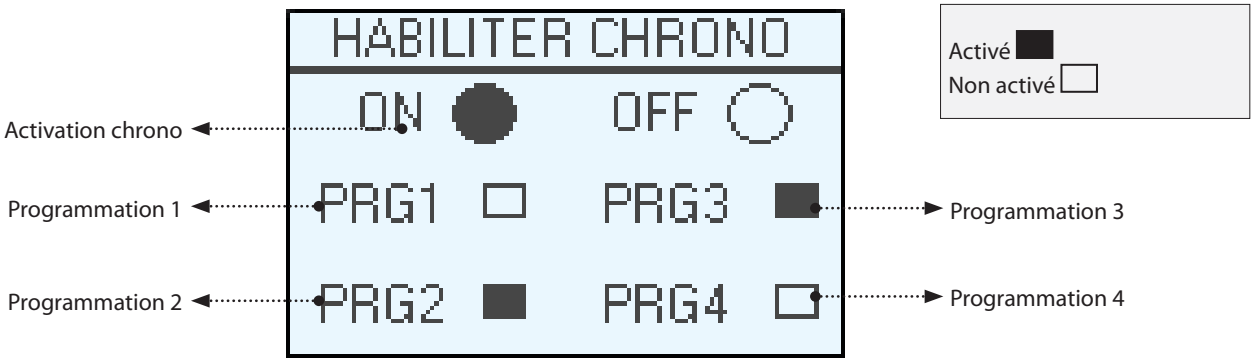

PRG. 1-4

Permet de régler l'heure d'allumage et d'extinction, les jours d'utilisation du créneau horaire programmé et la température (low - 7° - 40° - hot) souhaitée. Le réglage du jour et de l'heure actuels est fondamental pour le fonctionnement correct du chrono.

Pour le réglage : *OK* > *SET CHRONO* > *CONFIGURATION PRG1-4.*

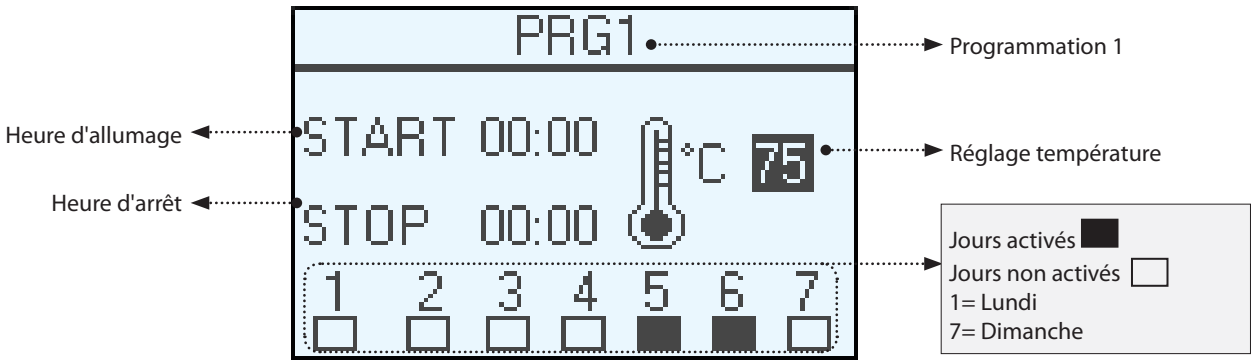

RECOMMANDATIONS	EXEMPLE	
Les heures d'allumage et d'arrêt doivent être comprises dans une seule journée, de 0 à 24 heures, et ne doivent pas être à cheval sur plusieurs jours. Avant d'utiliser la fonction chrono, il est nécessaire de régler le jour et l'heure actuels, et de vérifier d'avoir suivi les points énumérés dans le sous-chapitre « DATE/HEURE » pour faire en sorte que la fonction chrono soit active ; en plus de la programmer, il faut aussi l'activer.	Allumage 07h00 Arrêt 18h00	**CORRECT**
	Allumage 22h00 Arrêt 05h00	**ERRONÉ**

LORSQUE LE PROGRAMMATEUR HEBDOMADAIRE EST ACTIVÉ, L'AFFICHEUR DE LA TÉLÉCOMMANDE VISUALISERA L'ICÔNE CORRESPONDANTE CI-CONTRE.

RÉGLAGES

◆ **DATE/ HEURE** ◆ **LANGUE** ◆ **SET DEGRÉS**	VOIR CHAPITRE : CONFIGURATIONS PREMIER ALLUMAGE.

AFFICHEUR

Le menu « **AFFICHEUR** » permet de :

- ◆ Régler le contraste de l'ECRAN
- ◆ Activer/désactiver le rétroéclairage.
- ◆ Activer/désactiver la signalisation acoustique.

STAND-BY ◆ Régler le minuteur de l'extintion du rétroéclairage de l'Ecran.

RESET ◆ Régler le minuteur de l'extinction de l'Ecran (modalité sleep).

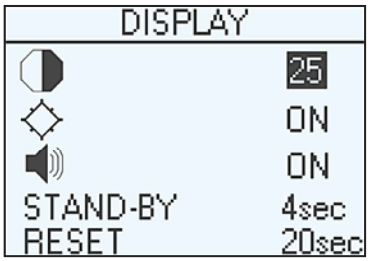

Pour le réglage : *OK* > *RÉGLAGES* > *ECRAN*.

STAND-BY

La fonction STAND-BY est utilisée pour arrêter immédiatement le générateur ou pour une modulation à travers le thermostat supplémentaire. Le message STAND-BY apparaîtra sur l'afficheur pour indiquer que la fonction est active.

Pour le réglage : *OK* > *RÉGLAGES* > *STANDBY*.

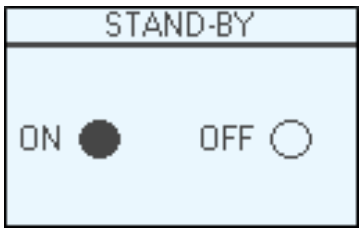

FONCTIONSTAND-BY DÉFINIE SUR ON
Avec la fonction STAND-BY. activée (ON), si la température ambiante dépasse la valeur du set configuré plus ***DELTA T OFF*** le poêle se mettra en condition d'arrêt après un retard prédéfini par défaut, et visualisera STAND - BY.
Quand la température ambiante sera inférieure au set configuré moins ***DELTA T ON*** et le poêle se sera refroidi, il recommencera à fonctionner à la puissance configurée sur l'afficheur et visualisera « travail ».

FONCTION STAND-BY CONFIGURÉE SUR OFF (CONFIGURATION PAR DÉFAUT)
Si la fonction STAND-BY n'est pas activée (OFF) et que le poêle atteint la température ambiante définie, il se mettra au minimum, modulera et visualisera modulation. Quand la température ambiante sera inférieure au set configuré, le poêle recommencera à fonctionner à la puissance configurée sur l'écran et visualisera « travail ».

STAND-BY AVEC THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE (EN OPTION)

FONCTION STAND-BY CONFIGURÉE SUR OFF (CONFIGURATION PAR DÉFAUT)
Si la fonction STAND-BY n'est pas activée (OFF) et que le poêle atteint la température ambiante définie sur le thermostat supplémentaire (contact ouvert), il se mettra au minimum et visualisera **MODULATION**. Quand la température ambiante sera inférieure au set configuré sur le thermostat supplémentaire (contact fermé) le poêle recommencera à fonctionner à la puissance configurée sur l'afficheur et visualisera **TRAVAIL**.

FONCTION STAND-BY DÉFINIE SUR ON
Quand la fonction STAND-BY est activée (ON), à l'obtention de la température ambiante configurée sur le thermostat supplémentaire (contact ouvert) il se mettra en condition d'arrêt après un retard par défaut, et visualisera STAND - BY.
Quand la température ambiante sera inférieure au set configuré sur le thermostat supplémentaire (contact fermé) le poêle recommencera à fonctionner à la puissance configurée sur l'afficheur et visualisera **TRAVAIL**

POUR UN FONCTIONNEMENT CORRECT, DÉFINIR LE SET TEMPÉRATURE AMBIANTE SUR LOW-TA

CETTE FONCTION EST DÉCONSEILLÉE POUR LES PIÈCES AYANT UNE ISOLATION THERMIQUE INSUFFISANTE OU LÀ OÙ IL PEUT Y AVOIR DES CHANGEMENTS DE TEMPÉRATURE RAPIDES : PORTES OU FENÊTRES CONTINUELLEMENT OUVERTES.

CHARGE INITIALE

Cette fonction permet le remplissage de la vis sans fin, et facilite les phases de premier allumage du poêle, ou si le réservoir à pellet est resté vide.
Avec le poêle froid et sur « OFF », s'assurer d'avoir introduit le pellet à l'intérieur du réservoir et activer la fonction *CHARGE INITIALE* et confirmer avec OK.

Pour interrompre le chargement en continu, il suffit d'appuyer sur la touche ■ pendant 3 s..

Pour le réglage : *OK* > *RÉGLAGES* > *CHARGE INITIALE*.

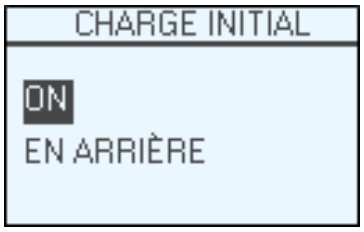

TOUJOURS SE RAPPELER DE VIDER TOTALEMENT LE BRASIER AVANT L4ALLUMAGE ET VÉRIFIER QUE TOUS LES TROUS DU BRASIER SOIENT LIBRES. NE JAMAIS VIDER LE BRASIER À L'INTÉRIEUR DU RÉSERVOIR À PELLET, RISQUE D'INCENDIE !

DELTA-T

Cette fonction permet de définir l'hystérésis pour l'extinction du poêle ***DELTA T OFF*** *(* set température configurée + l'hystérésis Delta T OFF*)* et pour le rallumage du poêle (set température configurée + l'hystérésis Delta T ON), s'il n'est pas géré par un thermostat externe.
La plage pour le **Delta T ON/OF**F est : **0.5 - 5°C**

Pour le réglage : *OK* > *RÉGLAGES* > *DELTA-T*.

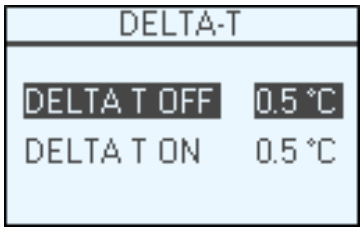

EFFACER

Permet de rétablir les valeurs modifiables par l'utilisateur aux valeurs par défaut.

Pour le réglage : *OK* > *RÉGLAGES* > *EFFACER*.

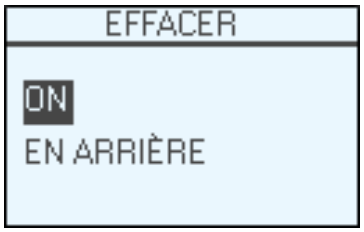

AVERTISS. DEPR

Permet d'activer le vibreur pour l'avertissement sonore dans le cas où la porte ou le réservoir serait ouvert.
Nota bene : L'activation peut réduire de 30% la durée des batteries.
La durée des batteries dépend de l'utilisation

Pour le réglage : *OK* > *RÉGLAGES* > *AVERTISS. DEPR*.

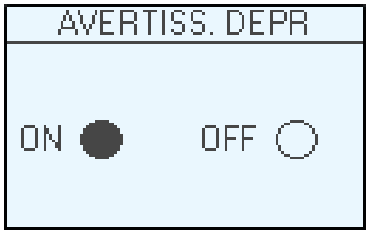

FONCTIONS SUPPLÉMENTAIRES

AUX

En cas d'utilisation des accessoires à ondes convoyées du producteur, le branchement doit être effectué par le technicien autorisé directement sur la carte. Pour plus d'informations, contacter le revendeur.

THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE

N.B. : L'installation doit être effectuée par un technicien autorisé

Il existe la possibilité de gérer par thermostat un local adjacent à la pièce où a été positionné le poêle ; il suffit de brancher un thermostat en suivant la procédure décrite au point successif (il est conseillé de positionner le thermostat mécanique en option à une hauteur du sol d'environ 1,50 m). Le fonctionnement du poêle avec le thermostat externe connecté à la borne TA peut être différent en fonction de l'activation ou de la désactivation de la fonction STAND-BY.

INSTALLATION DU THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE

- Éteindre l'appareil au moyen de l'interrupteur général situé sur l'arrière du poêle.
- Retirer la fiche de la prise de courant correspondante.
- Brancher les deux câbles du thermostat à la borne (TA) placée sur l'arrière de la machine.

POUR UN FONCTIONNEMENT CORRECT, DÉFINIR LE SET TEMPÉRATURE AMBIANTE SUR LOW-TA

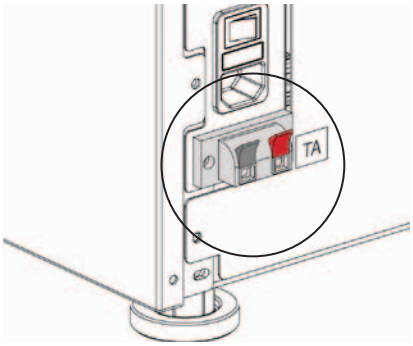

POUR CONNAÎTRE LE CENTRE D'ASSISTANCE LE PLUS PROCHE, CONTACTER LE REVENDEUR OU CONSULTER LE SITE :
WWW.LANORDICA-EXTRAFLAME.COM

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

SUIVRE LES INDICATIONS TOUJOURS AVEC LE MAXIMUM DE SÉCURITÉ !

- S'assurer que la fiche du cordon d'alimentation soit enlevée car le générateur pourrait avoir été programmé pour s'allumer.
- Que le générateur soit entièrement froid.
- Les cendres soient complètement froides.
- Durant les opérations de nettoyage du produit garantir un renouvellement efficace de l'air de la pièce.
- Un nettoyage insuffisant compromet le bon fonctionnement et la sécurité !

ENTRETIEN

Pour un fonctionnement correct, le générateur doit être soumis à un entretien ordinaire par un technicien autorisé, au moins une fois par an. Les opérations périodiques de contrôle et les entretiens doivent toujours être effectués par des techniciens spécialisés et autorisés qui agissent conformément aux normes en vigueur et aux indications présentes dans ce manuel d'utilisation et d'entretien.

FAIRE NETTOYER CHAQUE ANNÉE L'INSTALLATION D'ÉVACUATION DES FUMÉES, LES CANAUX DE FUMÉE INCLUS DE RACCORDS EN "T" ET LES BOUCHONS D'INSPECTION - LES COURBES ET LES ÉVENTUELLES SECTIONS HORIZONTALES SI PRÉSENTES!
LA FRÉQUENCE DE NETTOYAGE DU GÉNÉRATEUR EST DONNÉE À TITRE INDICATIF ! ELLE DÉPEND DE LA QUALITÉ DU PELLET UTILISÉ ET DE LA FRÉQUENCE D'UTILISATION.
IL EST POSSIBLE QUE CES OPÉRATIONS DOIVENT ÊTRE RÉALISÉES PLUS SOUVENT.

NETTOYAGE PÉRIODIQUE À LA CHARGE DE L'UTILISATEUR

Les opérations de nettoyage périodique, comme indiqué dans ce manuel d'utilisation et d'entretien, doivent être réalisées avec le plus grand soin, après voir lu les indications, les procédures et les fréquences décrites dans ce manuel d'utilisation et d'entretien.

NETTOYAGE DES SURFACES ET DU REVÊTEMENT
Ne jamais utiliser de nettoyants abrasifs ou chimiquement agressifs pour le nettoyage !
Le nettoyage des surfaces doit se faire avec le générateur et le revêtement complètement froid. Pour l'entretien des surfaces et des parties métalliques, il suffit d'utiliser un chiffon humidifié avec de l'eau ou avec de l'eau et du savon neutre.
Le non-respect des indications peut abimer les surfaces du générateur et entraîner l'annulation de la garantie.

NETTOYAGE DU VERRE VITROCÉRAMIQUE
Ne jamais utiliser de nettoyants abrasifs ou chimiquement agressifs pour le nettoyage !
Le nettoyage du verre vitrocéramique doit être effectué lorsqu'il est totalement froid.
Pour nettoyer le verre vitrocéramique, il suffit d'utiliser un pinceau sec et du papier journal humidifié et passé dans la cendre. Si le verre est très sale, utiliser exclusivement un nettoyant spécifique pour vitrocéramique. Pulvériser une petite quantité sur un chiffon et l'utiliser sur le verre vitrocéramique. Ne pas pulvériser le nettoyant ou tout autre liquide directement sur la vitre ou sur les joints !

Le non-respect des indications peut abimer la surface du verre vitrocéramique et entraîner l'annulation de la garantie.

NETTOYAGE DU RÉSERVOIR À PELLET
Lorsque le réservoir se vide complètement, enlever le cordon d'alimentation du générateur et avant de procéder à son remplissage, enlever d'abord les résidus (poussière, copeaux, etc.) du réservoir vide.

SI LE CORDON D'ALIMENTATION EST ENDOMMAGÉ, IL DOIT ÊTRE REMPLACÉ PAR LE SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE OU DANS TOUS LES CAS PAR UNE PERSONNE POSSÉDANT UNE QUALIFICATION ÉQUIVALENTE, DE SORTE À ÉVITER TOUT RISQUE.

TOUS LES 7 JOURS

BRASIER ET CHAMBRE DE COMBUSTION :

Le nettoyage du brasier s'effectue automatiquement à des intervalles prédéfinis par la chaudière, par l'intermédiaire d'un système mécanique. **Il est dans tous les cas conseillé d'éliminer les éventuels résidus à l'aide d'un aspirateur de cendre.**

- Aspirer les cendres déposées entre le séparateur et la porte du foyer.
- Enlever le séparateur et le plan incliné pour pellet.
- Passer l'aspirateur dans toute la chambre de combustion et sur le fond du brasier à l'aide d'un aspirateur adéquat.

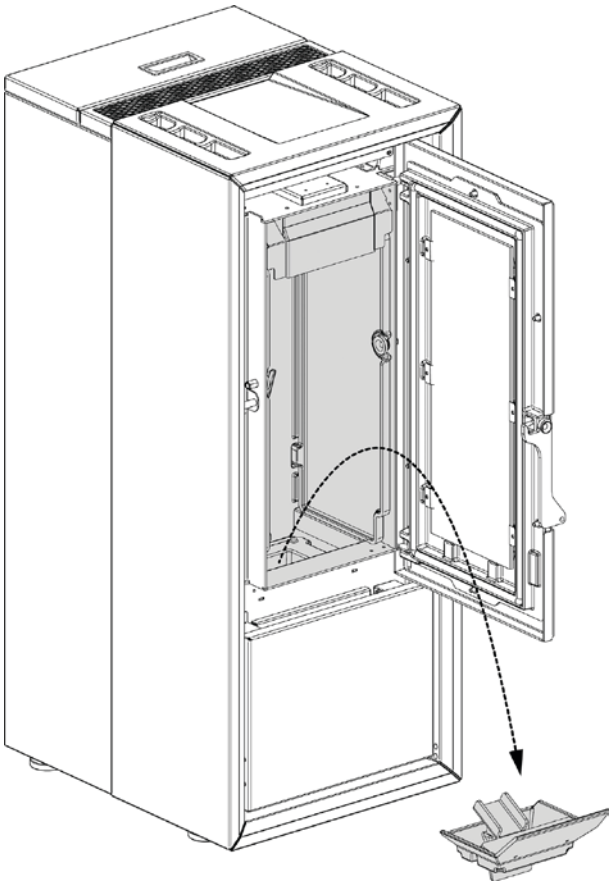

TOUS LES 7 - 30 JOURS*

TIROIR À CENDRES :

- Enlever le tiroir à cendres et le vider dans un récipient prévu à cet effet.

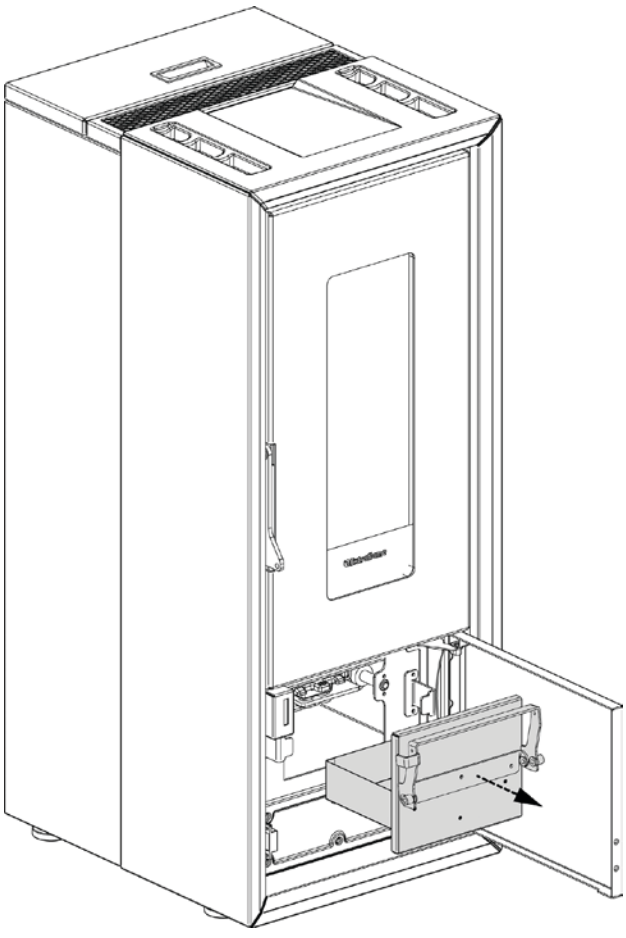

*** La fréquence de nettoyage du tiroir à cendres dépend de différents facteurs : type de pellet, puissance du poêle, utilisation du poêle et type d'installation.**

FIN DE SAISON

À l'occasion de la maintenance courante de fin de saison, il est conseillé de lubrifier le mécanisme en utilisant la pâte fournie, voir image.

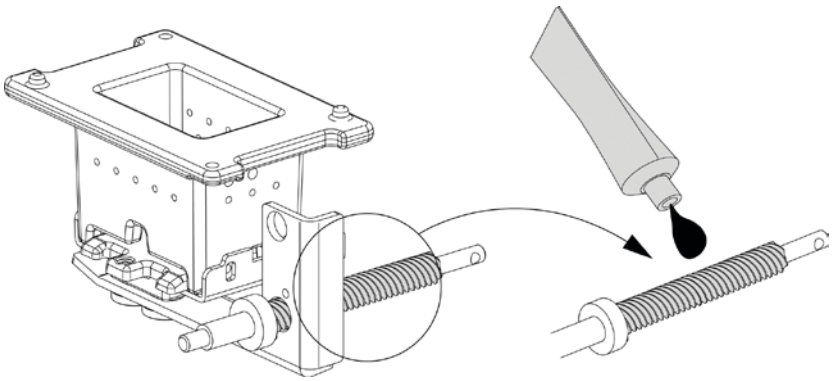

UN BRASIER PROPRE GARANTIT UN FONCTIONNEMENT CORRECT !

LE FAIT DE MAINTENIR LE BRASIER ET SES ORIFICES TOUJOURS BIEN PROPRES, SANS RÉSIDUS DE COMBUSTION, GARANTIT AU GÉNÉRATEUR UNE BONNE COMBUSTION AU FIL DU TEMPS, ET ÉVITE LES ÉVENTUELS DYSFONCTIONNEMENTS QUI POURRAIENT EXIGER L'INTERVENTION DU TECHNICIEN.

IL EST POSSIBLE D'UTILISER LA FONCTION DANS LE MENU UTILISATEUR « EASY SETUP » POUR ADAPTER LA COMBUSTION AUX EXIGENCES DÉCRITES.

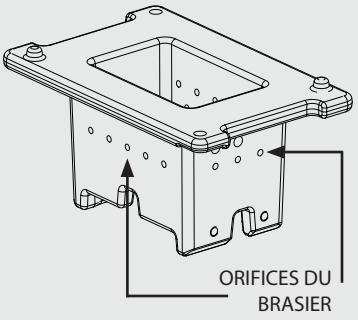

POUR CONNAÎTRE LE CENTRE D'ASSISTANCE LE PLUS PROCHE, CONTACTER LE REVENDEUR OU CONSULTER LE SITE : WWW.LANORDICA-EXTRAFLAME.COM

ENTRETIEN ORDINAIRE EFFECTUÉ PAR LES TECHNICIENS AUTORISÉS

L'entretien ordinaire doit être effectué au moins une fois par an.
Étant donné que le générateur utilise le pellet comme combustible solide, il requiert l'intervention annuelle d'entretien ordinaire qui doit être effectué par un **Technicien autorisé, en utilisant uniquement des pièces de rechange d'origine.**
Le non-respect peut compromettre la sécurité de l'appareil et entraîner l'annulation de la garantie.
Le respect des fréquences de nettoyage réservées à l'utilisateur, décrites dans le manuel d'utilisation et d'entretien, garantit au générateur une combustion correcte a fil du temps, et d'éviter les éventuelles anomalies et/ou dysfonctionnements qui pourraient demander plus d'interventions du technicien. Les demandes d'intervention d'entretien ordinaire ne sont pas comprises dans la garantie du produit.

JOINTS : COUVERCLE RESERVOIR PELLETS, PORTE, TIROIR À CENDRES ET BRASIER

Les joints garantissent l'étanchéité du poêle et par conséquent son bon fonctionnement.
Il est nécessaire de les contrôler périodiquement : en cas d'usure ou de dommage, il faut les remplacer immédiatement.
Ces opérations devront être réalisées par un technicien autorisé.

RACCORDEMENT À LA CHEMINÉE

Tous les ans, ou en général à chaque fois que cela est nécessaire, aspirer et nettoyer le conduit qui mène à la cheminée. En cas de présence de tronçons horizontaux, il faut enlever les résidus avant qu'ils n'obstruent le passage des fumées.

MISE HORS SERVICE (FIN DE SAISON)

À la fin de chaque saison, avant d'éteindre le poêle, il est conseillé de vider entièrement le réservoir à pellet, et d'aspirer les éventuels résidus de pellet et la poussière présents à l'intérieur. Il convient également de débrancher le générateur du réseau électrique et, pour plus de sécurité, surtout en présence d'enfants, d'enlever le cordon d'alimentation. L'entretien ordinaire doit être effectué au moins une fois par an.

POUR CONNAÎTRE LE CENTRE D'ASSISTANCE LE PLUS PROCHE, CONTACTER LE REVENDEUR OU CONSULTER LE SITE : WWW.LANORDICA-EXTRAFLAME.COM

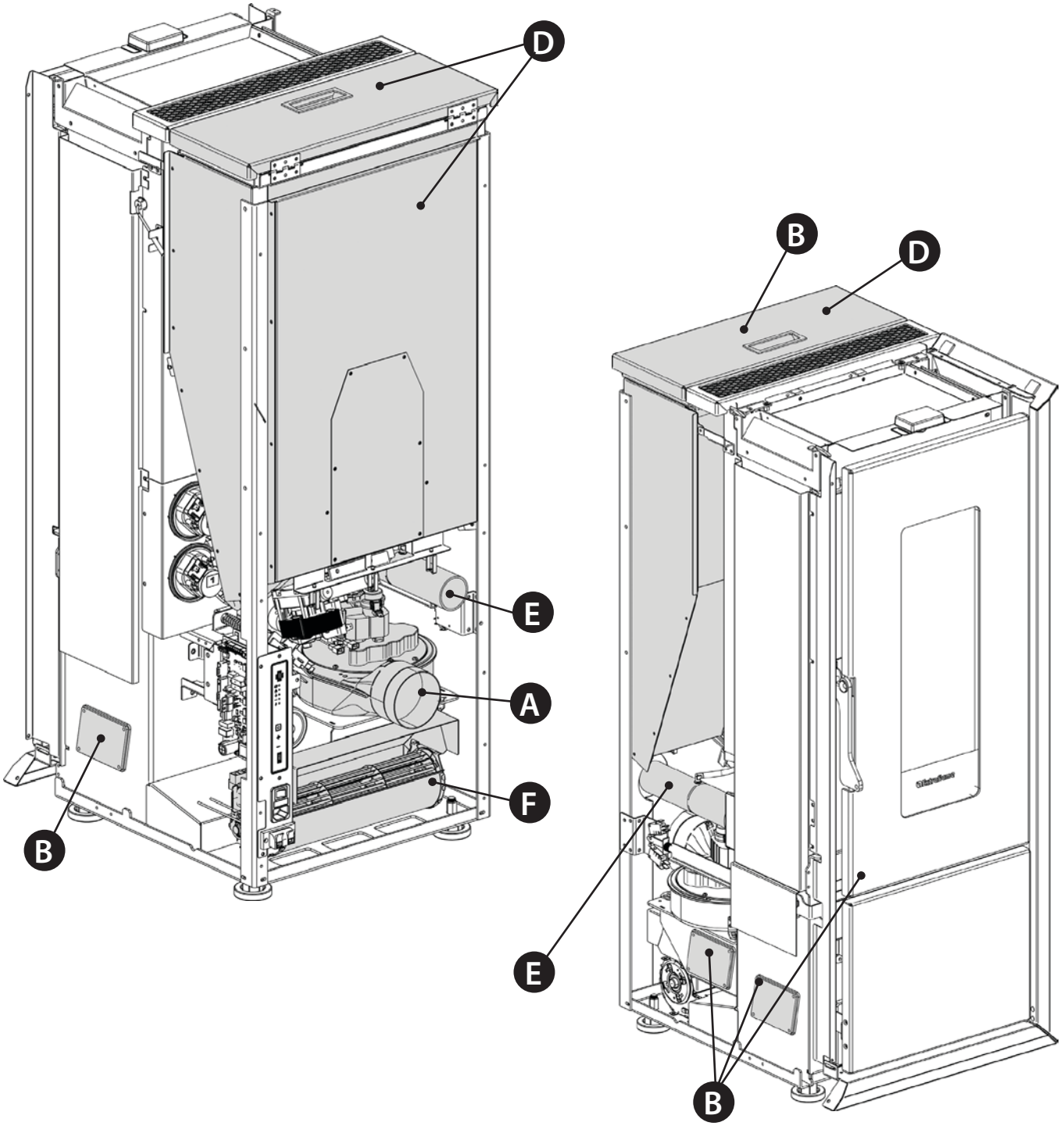

LES IMAGES SONT DONNÉES À TITRE D'ILLUSTRATION.

A	Moteur fumées (démontage et nettoyage du conduit des fumées et raccord en T), nouveau silicone aux endroits prévus
B	Joints, réservoir pellets, trappes, tiroir à cendres et porte (remplacer et appliquer du silicone aux endroits prévus)
C	Chambre de combustion et échangeur (nettoyage total), y compris le nettoyage du conduit de la bougie
D	Réservoir (vidage complet et nettoyage).
E	Vérification du tuyau d'aspiration de l'air et nettoyage éventuel du capteur de flux
F	Démontage du ventilateur de l'air ambiant et élimination de la poussière et des éventuels débris de pellet.

AFFICHAGES	
AFFICHEUR	**MOTIF**
OFF	Générateur éteint
START	La phase de start est en cours
CHARGEMENT PELLET	Le chargement continu du pellet est en cours durant l'allumage
ALLUMAGE	La phase dédiée à l'allumage est en cours
PRÉPARATION	La phase de préparation est en cours
TRAVAIL	La phase de fonctionnement normal est en cours
MODULATION	Le générateur est en train de fonctionner au minimum
NETTOYAGE DU BRASIER	Le nettoyage du brasier est en cours
NETTOYAGE FINAL	Le nettoyage final est en cours
STAND-BY	Générateur éteint à cause du thermostat externe en attente de se rallumer
ATTENTE REFROIDISSEMENT	Un nouvel allumage est tenté alors que le générateur vient de s'éteindre. Lorsque le générateur effectue un arrêt, il est nécessaire d'attendre l'arrêt total du moteur des fumées, et d'effectuer ensuite le nettoyage du brasier. C'est seulement après avoir réalisé ces opérations qu'il sera possible de rallumer le générateur.
***T-AMB**	Affiche la température ambiante (sur les modèles qui le prévoient).
ATTENTE BLACK OUT	Le générateur est en cours de refroidissement après une coupure de courant. Après la phase de refroidissement, il se rallumera automatiquement
SOUFFLAGE AUTOMATIQUE	Le soufflage automatique est activé

* sur les modèles équipés.

ALARMES		
AFFICHEUR	**EXPLICATION**	**SOLUTION**
	Indique la présence d'une alarme.	Allumé : indique la présence d'une alarme Clignotant : indique la désactivation du capteur de dépression. L'alarme peut être réinitialisée uniquement si le moteur des fumées s'est arrêté et que 15 minutes se sont écoulées depuis l'affichage de l'alarme, en appuyant sur la touche 1/ ⏻ pendant 3 secondes.
ASPIRATEUR DÉFAILLANT	Panne moteur des fumées	Contacter le centre d'assistance
SONDE FUMÉES	Panne de la sonde fumées.	Contacter le centre d'assistance
FUMÉES CHAUDES	Température des fumées élevée	Contrôler le chargement du pellet (voir « Easy setup ») ; si le problème ne se résout pas, contacter un technicien agréé.
PROBLÈME D'ALLUMAGE	Le réservoir à pellet est vide. Réglage inadéquat du chargement pellet.	Vérifier la présence ou non de pellet dans le réservoir. Régler l'afflux de pellet (voir « Easy setup »). Vérifier les procédures décrites dans le chapitre « Allumage ».
ABSENCE FLAMME	Le réservoir à pellet est vide. Chargement insuffisant de pellet. Le motoréducteur ne charge pas le pellet.	Vérifier la présence ou non de pellet dans le réservoir. Régler l'afflux de pellet (voir « Easy setup »).
ALL DEPR	La porte n'est pas correctement fermée. Le tiroir à cendres n'est pas correctement fermé. La chambre de combustion est sale. Le conduit d'expulsion des fumées est obstrué/ sale.	Vérifier la fermeture hermétique de la porte. Vérifier la fermeture hermétique du tiroir à cendres. Vérifier la propreté du conduit des fumées et de la chambre de combustion.
*** PANNE TRAPPE**	Le nettoyage automatique du brasier est bloqué. Brasier sale/obstrué La porte n'est pas correctement fermée.	Vérifier que la porte soit bien fermée. Vérifier que le brasier soit libre et propre. Le nettoyage automatique du brasier est bloqué. Si le problème persiste, contacter le centre d'assistance.
*** CAPTEUR DE PRESSION DÉFAILLANT**	Capteur différentiel de pression défectueux, débranché ou défaillant.	Contacter le centre d'assistance
*** COMMANDE VIS SANS FIN**	Fonctionnement anomal chargement pellet.	Contacter le centre d'assistance
*** BLOCAGE DE LA VIS SANS FIN**	Fonctionnement anomal moteur pellet.	Contacter le centre d'assistance
*** RÉSERVOIR VIDE**	Le réservoir à pellet est vide. La porte n'est pas correctement fermée. Le tiroir à cendres n'est pas correctement fermé. La chambre de combustion est sale. Le conduit d'expulsion des fumées est obstrué.	Vérifier la présence ou non de pellet dans le réservoir. Vérifier la fermeture hermétique de la porte. Vérifier la fermeture hermétique du tiroir à cendres. Vérifier la propreté du conduit des fumées, du capteur dans le canal de l'air primaire, et de la chambre de combustion. Contacter le centre d'assistance
COURANT MAX	Le nettoyage automatique du brasier est bloqué. Brasier sale/obstrué La porte n'est pas correctement fermée.	Vérifier que la porte soit bien fermée. Vérifier que le brasier soit libre et propre. Le nettoyage automatique du brasier est bloqué. Si le problème persiste, contacter le centre d'assistance.
FERMER RÉSERVOIR - PORTE	Réservoir pellet ouvert. Porte ouverte. Prise d'air obstruée ou sale.	Vérifier la fermeture correcte du réservoir à pellet, de la porte et du tiroir à cendres. Vérifier la prise d'air.

* sur les modèles équipés.

POUR CONNAÎTRE LE CENTRE D'ASSISTANCE LE PLUS PROCHE, CONTACTER LE REVENDEUR OU CONSULTER LE SITE WWW.LANORDICA-EXTRAFLAME.COM

CONDITIONS DE GARANTIE

1. Les produits EXTRAFLAME S.p.A. sont garantis, conformément aux directives de la communauté européenne, pour une période de 24 mois à compter de la date d'achat.
Un document fiscal valide qui prouve l'achat, délivré par le vendeur (ticket de caisse, facture ou bon de transport), identifiant le produit acheté et la date d'achat et/ou de livraison de ce dernier est nécessaire.

ATTENTION : la présente garantie conventionnelle ne remplace pas la garantie prévue par les normes européennes pour la protection des Consommateurs.

La garantie conventionnelle est limitée au territoire italien et aux territoires compris dans la Communauté européenne couverts par le Service des Centres d'Assistance Technique Agréés (vérifier sur le site www.lanordica-extraflame.com)
Elle est également limitée au pays de résidence et/ou du domicile du consommateur qui doit être le même que celui du siège légal et/ou commercial du vendeur du produit EXTRAFLAME S.p.A.
Les présentes normes ne s'appliquent pas aux produits achetés dans le cadre d'activités commerciales, d'entreprise ou professionnelles. Dans ces cas, la garantie du produit sera limitée à une période de 12 mois à compter de la date d'achat.

GARANTIE ITALIE
Que faire en cas d'anomalie dans le fonctionnement du produit :
Consulter le manuel d'utilisation pour s'assurer que l'anomalie ne peut pas être résolue avec une application correcte des fonctionnalités du produit. S'assurer que le défaut rentre dans le type d'anomalies couvertes par la garantie ; si ce n'est pas le cas, le coût de l'intervention sera entièrement à la charge du consommateur. Lors de la demande d'intervention du Service d'Assistance au Centre d'Assistance Agréé, toujours indiquer la nature du défaut, le modèle de l'appareil, une adresse complète et un numéro de téléphone.

GARANTIE EUROPE
Que faire en cas d'anomalie dans le fonctionnement du produit :
Consulter le manuel d'utilisation pour s'assurer que l'anomalie ne peut pas être résolue avec une application correcte des fonctionnalités du produit. S'assurer que le défaut rentre dans le type d'anomalies couvertes par la garantie ; si ce n'est pas le cas, le coût de l'intervention sera entièrement à la charge du consommateur. Demander l'intervention du Service d'Assistance ou l'adresse du Centre d'Assistance Technique Agréé au vendeur en indiquant toujours la nature du défaut, le modèle de l'appareil, une adresse complète et un numéro de téléphone.

Pour les défauts de conformité apparus dans les 6 premiers mois de vie du produit, la réparation du défaut est couverte par la garantie sans frais pour le consommateur.
En cas de vice de conformité relevé entre le septième et le vingt-quatrième mois, le coût de l'appel sera à la charge du consommateur tandis que les frais de la main-d'œuvre et des éventuelles pièces de rechange fonctionnelles utilisées seront à la charge du vendeur.

2. La garantie est exclue si le défaut détecté est dû à des conditions et/ou évènements externes tels que, à titre d'exemple non exhaustif, une capacité insuffisante des systèmes ; une installation erronée et/ou un entretien effectué par un personnel non qualifié selon la législation en vigueur dans le pays de résidence du consommateur ; une négligence ; une incapacité d'utilisation et un mauvais entretien par le consommateur, ne correspondant pas à ce qui est indiqué dans le manuel d'utilisation du produit, lequel fait partie intégrante du contrat de vente.
La présente garantie ne couvre pas non plus les dommages subis par le produit en l'absence de causes avérées imputables à des vices de fabrication. De la même manière sont exclus de la présente garantie tout vice dû au dysfonctionnement du conduit de cheminée, aux termes de la législation en vigueur dans le pays au moment de l'achat, ainsi que tous les défauts du produit dus à une incurie, rupture accidentelle, altération et/ou dommage dans le transport (rayures, bossellements, etc.), interventions effectuées par un personnel non autorisé et autres dommages causés par des interventions erronées du consommateur en essayant de remédier à la panne initiale.
La garantie ne couvre pas les matériaux de consommation suivants : les joints, les verres céramiques ou trempés, les revêtements et grilles en fonte, les matériaux réfractaires (ex. Nordiker ou autre), les pièces peintes, chromées ou dorées, les éléments en faïence, les poignées, le brasier et les composants correspondants. Pour les produits Idro, l'échangeur de chaleur est exclu de la garantie si un circuit adapté anti-condensation n'est pas réalisé, qui garantit une température de retour à l'appareil d'au moins 55 degrés. En général la garantie ne couvre pas tous les composants extérieurs au produit sur lesquels le consommateur peut intervenir directement lors de l'utilisation et/ou l'entretien ou qui peuvent être sujets à l'usure et/ou la formation de rouille et de taches sur l'acier dues à une utilisation de détergents agressifs.
En cas de réclamation pour un défaut non avéré en phase de vérification par un technicien autorisé, l'intervention sera entièrement à la charge du consommateur.

3. S'il s'avère impossible de rétablir la conformité par une réparation du produit/composant, il sera remplacé, sans modification de l'échéance et des termes de garantie acquis au moment de l'achat du produit/composant à remplacer.

4. EXTRAFLAME S.p.A. décline toute responsabilité en ce qui concerne d'éventuels dommages qui peuvent, directement ou indirectement, être causés à des personnes, animaux et biens personnels en raison de la non-observation de toutes les indications fournies dans le manuel d'utilisation prévu et qui concernent les avertissements au sujet de l'installation, l'utilisation et l'entretien du produit, téléchargeable également sur le site internet.

5. Les interventions d'étalonnage et/ou de réglage du produit en relation au type de combustible ou autre sont exclues de la garantie.

6. Si le produit est réparé auprès d'un des Centres d'Assistance Technique Agréés indiqués par EXTRAFLAME S.p.A. et en cas de remplacement du produit, le transport sera gratuit. Si le technicien est en mesure de réparer le produit au domicile de l'utilisateur et que celui-ci refuse, le transport au laboratoire et la livraison de retour seront à sa charge.

7. Au terme des 24 mois de garantie, toute intervention de réparation sera entièrement à la charge du consommateur.

8. En cas de litiges, seul le Tribunal du siège légal d'EXTRAFLAME S.p.A. - (Vicence-Italie) sera compétent.

AVERTISSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- Utiliser exclusivement le combustible recommandé par le fabricant. Le produit ne doit pas être utilisé comme incinérateur.
- Ne pas utiliser le produit pour monter dessus ou y poser des objets.
- Ne pas mettre de linge à sécher sur le produit. Les étendoirs ou autres doivent être tenus à une distance appropriée du produit. Risque d'incendie et de dommage au revêtement.
- Tout usage inapproprié du produit engage entièrement la responsabilité de l'utilisateur et décharge le fabricant de toute responsabilité civile et pénale.
- Toute altération ou remplacement non autorisés de pièces non originales du produit de quelque type que ce soit peut conduire à un risque compromettant la sécurité de l'utilisateur et déchargent l'entreprise de toute responsabilité civile et pénale.
- La plupart des surfaces du produit sont très chaudes (porte, poignée, vitre, tuyaux de sortie des fumées, etc.). Il faut donc éviter de toucher ces parties sans porter des vêtements de protection appropriés ou sans utiliser des moyens adaptés, comme des gants de protection thermique.
- Il est interdit de faire fonctionner le produit quand sa porte est ouverte ou lorsque sa vitre est cassée.
- Le produit doit être connecté électriquement à un dispositif équipé d'un système de mise à la terre efficace.
- Éteindre le produit en cas de panne ou de dysfonctionnement.
- Les pellets accumulés et non brûlés dans le brûleur après chaque « absence d'allumage » doivent être retirés avant tout nouvel allumage. Contrôler que le brûleur soit propre et bien positionné avant de l'allumer.
- Ne pas laver le produit avec de l'eau. L'eau pourrait pénétrer à l'intérieur de l'unité et endommager les isolations électriques, au risque de provoquer des décharges électriques.
- Les installations non conformes aux normes en vigueur de même qu'une utilisation incorrecte et l'absence d'entretien comme le prévoit le fabricant, entraînent la déchéance de la garantie du produit.

ÉLIMINATION

INFORMATIONS RELATIVES À LA GESTION DES DÉCHETS D'APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES CONTENANT DES PILES ET DES ACCUMULATEURS

Ce symbole présent sur le produit, sur les piles, sur les accumulateurs, sur l'emballage ou sur la documentation de référence, indique que le produit et les piles ou les accumulateurs ne doivent pas être collectés, récupérés ou éliminés avec les déchets domestiques au terme de leur vie utile.
Une gestion impropre des déchets d'équipements électriques et électroniques, des piles ou des accumulateurs peut causer la libération de substances dangereuses contenues dans les produits. Pour éviter d'éventuelles atteintes à l'environnement ou à la santé, on invite l'utilisateur à séparer cet appareil, et / ou les piles ou les accumulateurs, des autres types de déchets et de le confier au service municipal de collecte. On peut demander au distributeur de prélever le déchet d'appareil électrique ou électronique aux conditions et suivant les modalités prévues par les normes nationales de transposition de la Directive 2012/19/UE.

La collecte sélective et le traitement correct des appareils électriques et électroniques, des piles et des accumulateurs, favorisent la conservation des ressources naturelles, le respect de l'environnement et assurent la protection de la santé.
Pour tout renseignement complémentaire sur les modalités de collecte des déchets d'appareils électriques et électroniques, des piles et des accumulateurs, il faut s'adresser aux Communes ou aux Autorités publiques compétentes pour la délivrance des autorisations.

Extraflame®

Riscaldamento a Pellet

EXTRAFLAME S.p.A. Via Dell'Artigianato, 12 36030 - MONTECCHIO PRECALCINO (VI) - ITALY
☏ +39.0445.865911 - 🖷 +39.0445.865912 - ✉ info@extraflame.it - 🖳 www.lanordica-extraflame.com

MADE IN ITALY
design & production

POUR CONNAÎTRE LE CENTRE D'ASSISTANCE LE PLUS PROCHE CONTACTER VOTRE REVENDEUR OU CONSULTER LE SITE WWW.LANORDICA-EXTRAFLAME.COM

Le fabricant se réserve le droit de modifier les caractéristiques et les données reportées dans ce manuel à tout moment et sans préavis, dans le but d'améliorer ses produits.
Par conséquent, ce manuel ne peut pas être considéré comme un contrat vis-à-vis de tiers.